BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3971 du Vendredi 29 Mai 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

COVID-19

Impact considérable sur la vie des entreprises

(P.3)

PARLEMENT

Le budget 2020 revu à la baisse pour cause de COVID-19

Ludovic Ngatsé (P.3)

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

La société civile absente des instances de gestion de la crise sanitaire

(P.11)

Editorial

Une journée pour l'Afrique ?

A NOS LECTEURS

En raison de la fête de Pentecôte la semaine prochaine, nous n'aurons qu'une seule édition qui paraîtra le jeudi 4 juin.

Bonne fête!

RELIGIONS DU CONGO

Culte de repentance pour la riposte spirituelle contre le COVID-19

Pendant le culte de repentance. Au 1er plan, M. Clément Mouamba entouré d'El-Hadj Dibril Abdoulaye Bopaka et de Mgr Anatole Milandou (P.9)

O AFD

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACFION HUMANITAIRE
PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N0001-SC/MASAWPL-SFS/UGP-FA2/20 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN PASSATION DES MARCHES POUR L'UNITE DE GESTION DU PROJET LISUNGI

I. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2. Le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service d'un consultant individuel, expert en passation des marchés pour l'unité de gestion du projet.

3. Sous l'autorité du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet, et en étroite collaboration avec l'équipe de passation des marchés existante, la mission de l'Expert Passation des Marchés consistera à assurer la gestion efficace de la passation et exécution des marchés publics dans le cadre de la mise en œuvre du projet, et tout particulièrement:
(i) Assurer l'utilisation du STEP (logiciel de planification et gestion des marchés) comme outil de gestion quotidienne de la passation des marchés ;
(ii) Assurer le suivi des dossiers de marchés pour éviter tout retard dans le processus d'attribution des marchés;
(iii) Assurer la qualité des dossiers de passation des marchés;
(iv) Assurer le suivi de l'exécution des contrats en élaborant un plan de gestion de contrat pour tout marché conclu;
(v) Veiller au classement exhaustif des dossiers de passation des marchés incluant les documents relatifs aux paiements.

4. L'Expert Passation des Marchés sera recruté pour une durée d'un an renouvelable sur une durée globale de deux (2) ans, avec une période d'essai de six (6) mois. La prorogation du contrat ne pourra intervenir que si ses performances sont jugées satisfaisantes après chaque évaluation annuelle faite par le Coordonnateur du projet.

5. Pour conduire cette mission, le candidat devra:
- Justifier d'une expérience professionnelle et d'une expérience en passation des marchés pertinentes dans le secteur public ou privé. L'expérience dans un projet sur financement Banque mondiale est un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de la Banque mondiale, des directives pour la passation des marchés et des accords de crédits ;
- Avoir une bonne maîtrise des manuels de procédures et des plans de passation des marchés;
- Avoir une bonne connaissance du français, de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, des logiciels bureautiques courants (World, Excel, PowerPoint, Microsoft Project) et de l' internet;
- Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés;
- Avoir une intégrité professionnelle et une bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression;
- Avoir un esprit d'initiative et le sens de l'anticipation;

La maitrise de STEP (système électronique de suivi et d'échanges sur la passation des marchés) est un atout.

6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la méthode de sélection des Consultants Individuels consignée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018.

7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au coordonnateur du projet Lisungi; curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, copies des diplômes, copies des attestations ou certificats de travail) sont à déposer au plus tard le 10 juin 2020 à 13H00 aux adresses ci-dessous, sous plis fermé et portant la mention «Avis d'appel candidature N° 001-SC/MASAWPL-SFS/UGP-FA2/20, relatif au recrutement d'un expert en passation des marchés pour l'Unité de Gestion du Projet Lisungi»; «A n'ouvrir qu'en séance d'analyse des dossiers de candidatures» ou envoyés par mail à l'adresse recrutement.lisungi@gmail.com

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets et les renseignements complémentaires au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis ancien siège du PARSEGD, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo). Tél : (+242) 06 653 70 07/06 698 26 87; E-mail: lisungiprojet@gmail.com, du lundi au vendredi (de 09H00 à 16H00, heures locales).

Fait à Brazzaville, le 26 mai 2020

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

OFFICE NOTARIAL J.A. MISSAMOU MAMPOUYA, NOTAIRE
B.P. 14175—TEL. 06-666-11-94 / 05-576-87-92
E-MAIL :contact@missamoumampouya-officenotarial.cg
Domaine : missamoumampouya-officenotarial.cg

«NSIA VIE ASSURANCES» S.A.

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 2000 000 000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: 1 AVENUE FOCH ANGLE RUE SERGENT MALAMINE BRAZZAVILLE
BOITE POSTALE 1151 (REPUBLIQUE DU CONGO) / RCCM: CG/BZV/08 B1 365

DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Suivant procès verbal du vingt et un mai deux mille dix neuf, reçu en dépôt le douze juillet deux mille dix neuf par Maître Julie Agathe MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire titulaire d'un office à Brazzaville (République du Congo) et enregistré le même jour à Brazzaville (République Congo), Folio 122/24, N°938, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:
• L'approbation des comptes et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018;
• L'approbation, sur la base du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, de chacune des conventions qui y figurent ;
• L'approbation des actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2018 et l'octroi aux Administrateurs du quitus sans réserve de leur gestion pour ledit exercice écoulé ;
• L'affectation au compte report à nouveau du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
• La nomination de Monsieur Béné Boévie LAWSON, de nationalité togolaise, demeurant à Abidjan (Côte-d'Ivoire), en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (3) ans, arrivant à expiration en 2022, à l'issue de l'Assemblé Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
• La nomination de Monsieur Jean Kacou DIAGOU, de nationalité ivoirienne, demeurant à Songo (Cote d'Ivoire)), en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (3) ans, arrivant à expiration en 2022, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos 31 Décembre 2021.
• La nomination de Monsieur Dominique Gnaba DIAGOU, de nationalité ivoirienne, demeurant à Abidjan (Côte d'Ivoire)), en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (3) ans, arrivant à expiration en 2022, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos 31 Décembre 2021.
• La nomination de Madame B. Janine Kacou DIAGOU, de nationalité ivoirienne, demeurant à Abidjan (Côte d'Ivoire)), en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (3) ans, arrivant à expiration en 2022, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos 31 Décembre 2021
• La nomination en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (3) ans, arrivant à expiration en 2022, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos 31 Décembre 2021, de la société « NSIA Participation » SA, société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de Quinze Milliards Trois Cent Onze Millions Quatre Cent Vingt Mille (15.311.420.000) Francs CFA, dont le siège est situé à Abidjan Plateau, Immeuble MANZI, rue A43, 01 BP 1393 Abidjan 01, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-2006-B-1596.
• La nomination en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (3) ans, arrivant à expiration en 2022, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos 31 Décembre 2021, de la société NSIA Assurances (GABON), Société Anonyme avec Conseil d'Administration, entreprise régie par le Code des assurances, au capital de Sept Milliards Huit Cent Quatre Millions Sept Cent Cinquante Mille (7.804.750.000) Francs CFA, dont le siège est situé à Libreville (Gabon), Boulevard de la République, quartier glass, BP 2221 Libreville(GABON), immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Libreville (Gabon) sous le numéro 2000/B254.
• La nomination en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (3) ans, arrivant à expiration en 2022, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos 31 Décembre 2021, de la société NSIA Assurances (CONGO), Société Anonyme avec Conseil d'Administration, entreprise régie par le Code des assurances, au capital de Cinq Milliards Cinq Cent Millions Quatre Cent Cinquante Mille (5.500.450.000) Francs CFA, dont le siège est situé à Brazzaville (République du Congo), au 1 Avenue Foch, Angle rue du Sergent Malamine, BP 1151, Brazzaville(République du Congo), immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville(République du Congo), sous le numéro 07 B 345.
• L'allocation d'une indemnité de fonction aux Administrateurs pour l'exercice 2019.
• L'adoption du rapport du Président du conseil d'Administrateur, établi conformément aux dispositions de l'article 457 de l'acte Uniforme sur les Sociétés Commerciales et le Groupement d'Intérêt Economique.
• L'octroi de tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du procès-verbal susvisé, aux fins d'accomplir les formalités légales de publicité, de dépôts et autres qu'il appartiendra.

OFFICE NOTARIAL J.A. MISSAMOU MAMPOUYA, NOTAIRE
B.P. 14175—TEL. 06-666-11-94 / 05-576-87-92
E-MAIL :contact@missamoumampouya-officenotarial.cg
Domaine : missamoumampouya-officenotarial.cg

«NSIA VIE ASSURANCES» S.A.

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 2000 000 000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : 1 AVENUE CARDINAL EMILE BIAYENDA, ANGLE RUE SERGENT MALAMINE, CENTRE VILLE, BRAZZAVILLE
BOITE POSTALE 1151 (REPUBLIQUE DU CONGO)
RCCM : CG/BZV/08 B 1365

DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Suivant procès verbal du trois mai deux mille dix neuf, reçu en dépôt le douze juillet deux mille dix neuf par Maître Julie Agathe MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire titulaire d'un office à Brazzaville (République du Congo) et enregistré le même jour à Brazzaville (République Congo), Folio 122/18, N°932, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

• L' augmentation de capital à hauteur d'Un Milliard (1.000.000.000) de Francs CFA pour le porter de Deux Milliards (2.000.000.000) Francs CFA à Trois Milliards (3.000.000.000) Francs CFA.

• La modification corrélative de l'article 6 des statuts sous réserve de la réalisation définitive de l'augmentation de capital et de l'autorisation des autorités de tutelle.

• L'octroi de tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à la réalisation de ladite augmentation;

• La fixation de la durée statutaire du mandat des Administrateurs à trois (3) ans et la modification corrélative de l'article 18 des statuts, sous réserve de l'autorisation des autorités de tutelle.

• L'octroi de tous pouvoirs respectivement, savoir:

- Au Président du Conseil d'Administration et au Directeur Général pouvant agir ensemble ou séparément, à l'effet de recueillir les souscriptions des actionnaires, signer les Statuts mis à jour matériellement et d'accomplir toutes les formalités légales qu'il y aura lieu et de déposer aux rangs des minutes d'un Notaire un exemplaire des nouveaux statuts, notamment signer la Déclaration Notariée de Souscriptions et de Versements ;

- Au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès verbal susvisé, pour accomplir les formalités légales de publicité, de dépôts et autres qu'il appartiendra.

Le Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville (République du Congo) a été enregistré le 24 juillet 2019 sous le numéro 19 DA 263.

Pour Insertion légale

PARLEMENT

Le budget 2020 revu à la baisse pour cause de COVID-19

Le projet de loi de finances rectifiée 2020, tel qu'adopté par le Gouvernement sur la base des évolutions récentes des situations macroéconomique et sanitaire du pays, a été adopté par les deux Chambres du Parlement. Il comporte en ressources budgétaires un montant de 1.082.903.000.000 de F.CFA et en dépenses 1.862.643.000.000 de F.CFA, faisant ressortir un déficit budgétaire de 779.740.000.000 de F.CFA. En trésorerie, il présente des charges de 892.176.000.000 de F.CFA, entraînant un besoin de financement de -440.176.000.000 de F.CFA.

Dans la présentation, le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, a fait savoir que le Congo devrait connaître, en 2020, contrairement aux prévisions initiales, un ralentissement brutal de son activité, profondément affectée par la baisse de la demande globale chinoise induite par la pandémie de COVID-19, ayant entraîné l'effondrements des cours de pétrole et la contraction de la demande locale.

Pour le ministre, la pandémie de COVID-19 a entraîné une chute brutale des cours des hydrocarbures, «une catastrophe pour l'économie congolaise fortement dépendante des ressources issues de ce secteur, et déjà fragilisée par une situation d'endettement en cours de restructuration. Le Congo, dont la situation macroéconomique s'améliorait après une longue période de récession, voit ses capacités financières se réduire, contrecarrant à court terme une éventuelle reprise», a-t-il expliqué.

Dès lors que les principaux fondements du budget 2020 sont ébranlés, a-t-il poursuivi, «le Gouvernement se devait de présenter une loi de finances rectificative au Parlement. Elle est élaborée dans un contexte international et national marqué par une déprime généralisée. A tous les facteurs de risques qui pèsent sur la croissance économique mondiale, s'ajoute la pandémie de COVID-19. En plus des pertes humaines, on note des bouleversements économiques considérables. En effet, dans la recherche des solutions efficaces pour éradiquer le virus et endiguer sa propagation, la plupart des Gouvernements ont pris des mesures radicales, notamment les restrictions des déplacements, les mises en quarantaine et le confinement des populations. Ces mesures ont, entre autres implications, d'une part, la contraction de la production du fait de l'arrêt de certaines usines et la rupture des chaînes d'approvisionnement mondiale, et d'autre part, le repli de la demande mondiale des biens et services», a indiqué Ludovic Ngatsé.

Sur le plan national, «on assiste à un triple choc sur le plan macroéconomique et budgétaire, à savoir: un effondrement des recettes en lien avec la chute des cours mondiaux de pétrole brut, un impact économique négatif sur l'activité intérieure non pétrolière et une accentuation des tensions sur les finances publiques, en lien avec les mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre le COVID-19», a-t-il précisé.

C'est dans un contexte de dégradation de la situation macroéconomique que la loi de finances rectificative a été élaborée sur la base des hypothèses ci-après: une production pétrolière de 123 millions de barils de pétrole, contre 140 millions de barils au budget initial; prix de baril (25 dollars américain, au lieu de 55 dollars); taux de change (1 dollar à 590 F.CFA); une baisse de l'activité économique hors pétrole d'environ 60% et un taux de croissance autour de -9¨%, contre une projection de +1,2%.

Les recettes budgétaires attendues se déclinent comme suit: impôts et taxes intérieures, réajustées à 271 milliards de F.CFA, contre 730 milliards de F.CFA; droits de douanes (84 milliards de F.CFA, contre 135 milliards de F.CFA); cotisations sociales (55 milliards de F.CFA); recettes pétrolières (531 milliards de F.CFA, contre 1188 milliards de F.CFA); recettes des services (12 milliards de F.CFA, contre 24 milliards); revenus du portefeuille (6 milliards de F.CFA).

Globalement, les ressources budgétaires s'effondrent de -50,2% pour s'établir à 1083 milliards de F.CFA, contre 2175 milliards de F.CFA.

Dans le but d'accompagner les entreprises en cette période de déclin de l'activité économique, la loi de finances rectificative propose un baisse de l'impôt sur les sociétés de 30à 28%; la baisse du taux de

Ludovic Ngatsé

l'impôt global forfaitaire de 7% à 5% du chiffre d'affaires annuel hors taxe pour les opérateurs vendant des produits à marge libre, et de 10% à 8% de la marge globale annuelle hors taxes pour les opérateurs vendant des produits à prix réglementé et à marge contrôlée.

La loi prévoit également une augmentation des dépenses de santé pour faire de sorte que le système sanitaire dispose des capacités et des ressources nécessaires pour mieux lutter contre la COVID-19.

Les dépenses prévues dans la loi de finances rectificative suivraient les tendances suivantes: charges financières de la dette (100 milliards de F.CFA, contre 105 milliards de F.CFA); salaires et traitement (386 milliards de F.CFA, contre 391 milliards de F.CFA); biens et services (180 milliards de F.CFA); charges communes (50 milliards de F.CFA, contre 48 milliards de F.CFA); transferts (459 milliards de F.CFA, contre 517 milliards de F.CFA); investissements (495 milliards de F.CFA).

Comme charges de financement, il y a principalement la dette extérieure pour le Gouvernement qui prévoit l'amortissement dû aux différents créanciers, estimé à 610 milliards de F.CFA, contre 601 milliards de F. CFA. La dette intérieure s'élève à 257 milliards de F.CFA, contre 200 milliards de F.CFA, dont 46,3 milliards de F.CFA d'emprunt obligataire.

Les ressources de financement sont, quant à elles, estimées à 452 milliards de F. CFA.

En clair, le projet de loi de finances rectificative comporte en ressources budgétaires un montant de 1.082.903.000.000 de F.CFA et en dépenses 1.862.643.000.000 de F.CFA, faisant ressortir un déficit budgétaire de 779.740.000.000 de F.CFA. En trésorerie, il présente des charges de 892.176.000.000 de F.CFA, contre des ressources de 452 milliards de F.CFA, entraînant un besoin de financement de -440.176.000.000 de F.CFA. De l'effet de ces deux déficits, il se dégage un déficit global de -1.219.916.000 de F.CFA.

Le ministre a reconnu que le Congo est toujours en programme avec le FMI, bien que son exécution soit affectée par la pandémie de COVID-19. «*Aujourd'hui, sur les 48 mesures, le Gouvernement a réalisé 27 mesures, 17 sont en cours dont les dates d'échéance ne sont pas atteintes, 4 mesures ne sont pas réalisées. Le point de blocage est l'obtention des assurances de financement du programme, particulièrement la restructuration de la dette extérieure, notamment celle des traders*», a-t-il précisé. Et d'ajouter: *«Depuis novembre 2019, le Gouvernement a repris les négociations avec trois créanciers traders: Orion, Trafigura et Glencore. Afin de parvenir à une restructuration de leurs dettes. Les discussions ont abouti avec le créanciers Orion et sont en cours avec les créanciers Trafigura et Glencore».*

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Une journée pour l'Afrique ?

Dans les tourments que nous causent les mesures de lutte contre la pandémie du coronavirus, nous sommes passés à côté de la célébration, le 25 janvier, de la Journée de l'Afrique. Comme nous n'avons pas eu les flonflons des rites habituels, les discours et les proclamations, c'est à peine si l'opinion et les guides d'opinion ont fait attention à cette journée. Même sur le continent, certaines des activités signalées l'ont été surtout en virtuel, par internet.

Non que les journées de l'Afrique que nous avons célébrées jusqu'ici aient été marquantes dans les mémoires. Ni que l'absence de fastes cette année ait eu une quelconque répercussion sur la marche du monde. Mais une tradition se respecte ; elle perpétue la manière d'être des peuples, elle trace aussi la tension vers un avenir de plus d'unité sans doute. L'Afrique, en 1963, se rêvait en Etats-Unis d'Afrique. Ou, au moins, en panafricanisme militant.

Que les événements que nous vivons à cause de la pandémie du Covid-19 mettent sous éteignoir ce besoin de plus d'union peut être compréhensible pour un moment. Sauf que, cette pandémie précisément, devrait aussi être l'occasion de déployer notre génie d'ensemble. De penser l'Afrique et le monde autrement. A trop entendre que l'Afrique doit s'attendre au pire (menace, promesse ou espérance de l'Occident ?), celle-ci devrait préparer le terrain pour déjouer les pronostics.

Je me réjouis que le président malgache ait voulu proposer à ses «frères africains» un breuvage qui vaut ce qu'il vaut, réputé prévenir et guérir du Covid-19. Il y a quelques années, la Grande Ile n'entendait pas se définir comme africaine. Il y a donc eu du progrès. Qui sera plus éclatant si le Covid Organics qu'il propose se montre aussi efficace contre le virus qu'il le dit. Son éloquence d'en parler donne envie d'y croire. Pourquoi aucun laboratoire africain ne prend-il pas la responsabilité de trancher le dilemme : efficace ou poudre de perlimpinpin ?

L'Afrique continue de se gérer dans l'esprit du chacun dans son coin. Le franc CFA gagnera-t-il la bataille de sa souveraineté et de son détachement des mécanismes français dans l'unité ou bien dans l'émiettement des efforts d'un CFA de l'Ouest et d'une monnaie du Centre ? Et que dire de la Libye, où les agendas cachés des uns (derrière la puissance de service) annihilent la volonté de parler d'une seule voix pour réunifier le pays de naissance de l'Union africaine ?

Processus électoraux en zig-zags, démocratie chantée seulement, droits de l'homme en lambeaux et manque de synergie continentale qui ferait que le producteur de pétrole s'enrichisse du dynamisme agricole du voisin et vice-versa : il n'y a rien de tout cela. Pas même un chemin de fer ou une route de liaison continentale qui ne soit corrodée par l'incurie ou la corruption. Le meilleur est-il à venir, vraiment ?

Albert S. MIANZOUKOUTA

COVID-19

Impact considérable sur la vie des entreprises

Lentement, le Congo sort du confinement. Un déconfinement progressif qui est entré en vigueur depuis le 18 mai 2020 et qui a permis aux spécialistes des questions économiques et sociales de mesurer l'ampleur des conséquences de cette pandémie sur l'économie du pays. Une mesure partielle et provisoire, tant est-il qu'on est encore loin d'être sorti de l'auberge. La Semaine Africaine a entrepris une enquête auprès des chefs d'entreprises et des associations professionnelles et patronales. Rien que le premier mois du confinement (Avril 2020) révèle une catastrophe économique et sociale.

Il apparaît, en toute évidence, que ce sont les secteurs d'activités ayant été en confinement total qui ont subi ou enregistré la baisse d'activités la plus significative ou la plus importante. Notamment les BTP, les commerces dits non essentiels, l'hôtellerie, la restauration, le transport en commun et aérien, ainsi que les professions libérales. La chute d'activité se chiffre à plus de 80% au cours de la période considérée, c'est-à-dire courant avril 2020.

Ce n'est pas pour autant que les entreprises des secteurs qui ont fonctionné ''normalement'' pendant le confinement s'en sont tirés sans secousses. Nenni! Leur baisse d'activité pendant le premier mois du confinement se situe autour de 50%.

Ici, il faut souligner que le secteur pétrolier et parapétrolier qui soutient l'économie congolaise, bien qu'étant plus ou moins resté en activité, a tout de même ressenti le contrepoids du confinement, conjugué avec la baisse drastique des cours du baril de pétrole qui était passé pendant cette période à environ 20 dollars.

On se souvient que les différents textes régissant le confinement avaient autorisé les secteurs du commerce alimentaire à fonctionner presque normalement, les marchés domaniaux étaient ouverts presque trois jours dans la semaine. Surprise: les acteurs économiques de l'agriculture, de l'élevage et de vente de produits alimentaires se disent eux aussi avoir été fortement impactés par le confinement. Et pour cause: difficulté de déplacement des populations, donc consommateurs, difficultés pour les transporteurs de produits agricoles pour obtenir les fameux laisser-passer auprès des services de police ou de gendarmerie, etc. sans oublier que le secteur informel qui contribue fortement au commerce était lui aussi au tapis, pour reprendre une expression de la boxe. En définitive, le secteur du commerce alimentaire a lui aussi impacté à plus de 45%.

Une simple projection des tendances observées au mois d'avril laisse penser que la situation est restée la même, sinon pire au cours de ce mois de mai. Et ce quasiment dans tous les secteurs d'activités. Cela est d'autant plus inquiétant que déjà, la crise économique qui a mis à genoux l'économie congolaise depuis environ 5 ans avait déjà occasionné la fermeture de plusieurs entreprises et mis plus de 20.000 personnes au chômage rien que dans le secteur formel.

Il est certain que la machine économie qui a pris un sérieux coup aura beaucoup de mal à reprendre de l'envol. La pandémie du Covid-19 va occasionner la fermeture de nombreuses entreprises. Cela est d'autant plus perceptible qu'à Pointe-Noire, plusieurs entreprises sollicitent déjà les services habilités de la direction départementale du travail pour enclencher les procédures de réduction du personnel, de congé technique ou de licenciement circonstancié ou simplement de chômage technique pour cause de baisse d'activités. Ces chômages techniques devront concerner pas moins de 25% des effectifs de ces entreprises. Sans être un oiseau de mauvais augure, il est à craindre des dépôts de bilan en cascade.

Les chefs d'entreprise que nous avons interrogés en appellent à un engagement de l'Etat, dans un véritable dialogue public/privé avec les associations professionnelles et les acteurs économique. Ce, dans l'optique de trouver quelques pistes de solutions de sortie de crise.

La Semaine Africaine reviendra dans sa prochaine édition sur les avis et propositions des acteurs économiques.

Jean BANZOUZI MALONGA

VIVRE ENSEMBLE EN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

Jean de Dieu Kourissa lance des pistes de réflexion

Le président de l'Association désir d'unité (ADU), Jean de Dieu Kourissa, qui est également député de la première circonscription de Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, a élaboré une réflexion sur le comment vivre ensemble en contexte de crise sanitaire. Nous l'avons rencontré pour en savoir un peu plus sur les fondements ce cette réflexion.

Monsieur le président de l'ADU, qu'est-ce qui vous a motivé à élaborer cette réflexion?

**Tout d'abord, je vous remercie pour cette opportunité que vous m'offrez pour m'exprimer dans les colonnes de votre journal, dont je suis l'un des fervents lecteurs.

Pour répondre à votre question, je peux dire, simplement, si l'on acceptait l'expression populaire selon laquelle «notre temps est celui du coronavirus», on dirait qu'il reste le temps de quelque chose. Le temps lui-même étant, bien évidemment, quelque chose, c'est-à-dire le temps de vivre ensemble. Mais c'est pour une raison de vie et non de mort que l'ADU se propose d'élaborer cette réflexion en contexte de crise sanitaire qui se mondialise, certes, mais qui nous solidarise aussi. Car elle ouvre droit au questionnement sur le désir d'unité. Le «carré» du désir d'unité que nous avons choisi de construire a pour fil conducteur les éléments suivants : le «vivre-ensemble, le «faire ensemble», «l'être ensemble».

Que signifie alors penser faire ensemble ?

** Pour lutter contre la COVID-19, le premier élément du carré dont nous disposons est «le faire ensemble». En effet, dans ce monde qui est devenu complexe, inquiétant et ambivalent, de plus en plus caractérisé par le manque de solidarité entre les nations, entre les peuples, entre les partis politiques, où l'accès au bien matériel semble être encouragé et entretenu paradoxalement par un vide éthique, «faire ensemble» est un moyen qui permet de bannir la haine. Cet élément du «carré» est l'une des voies de sortie des antivaleurs qui nous dérangent et qui font honte à la République. De la sorte, la volonté de «faire-ensemble» peut aider à scruter les signes annonciateurs de l'aube d'un déconfinement. Comment ne peut — on pas faire ensemble pour construire, construire le monde de demain, c'est-à-dire un monde où nul n'a raison par sa force destructrice, mais où chacun aura raison par la force de sa raison. Les cris d'alarme lancés par l'OMS il y a peu permettent de cultiver le fait culturel d'aimer les autres frères et sœurs. Pour lier l'urgence à l'essentiel, les hommes devraient continuer à faire confiance à leur propre génie, le génie humain qui est dans le genre humain.

L'humanité doit puiser dans l'héritage intellectuel que l'histoire des sociétés humaines nous a légué. C'est dans ce contexte évocateur d'éducation à l'ère planétaire que le projet de trouver un vaccin prendra pied, c'est-à-dire celui de «faire ensemble», comme si chaque individu, chacun de nous, en venait à s'investir efficacement. Ce serait alors l'expression réifiée de l'offrande d'une communauté de destin sans frontière et forcément hétérogène qui s'exprimerait dans l'action collective et mondiale. Lutter en faisant ensemble est l'indice d'un engagement collectif dont l'incidence serait le décollage du développement socio-économique de nos pays dans la dynamique du déconfinement.

Jean de Dieu Kourissa

Comment aller en guerre contre la COVID-19 dans ces conditions ?

** Aller en guerre contre la COVID-19, c'est avoir recours au deuxième élément du carré qui est «le vivre-ensemble» au sein de la nation et d'un même monde. Si curieux que cela puisse paraitre, notre monde semble redevenir de moins en moins un lieu de rassemblement des différences. A cause des guerres et bien d'autres aspects toujours ethnocentristes doublés des réflexes négatifs de repli identitaire, «vivre-ensemble» est en difficulté selon les contextes, les situations, les positionnements qui tendent à refaire tant en Europe qu'en Afrique. Même aux Etats-Unis, tout se passe comme si un nationalisme ombrageux y prenait encore corps. Malgré la crise financière qui y prend chair et forme, le manque de consensus dans la lutte contre la pandémie se fait sentir, non sans menacer de l'intérieur l'unité nationale, la cohésion entre les Etats. Qui plus est, le projet de bonheur de l'unification des Etats, de l'Afrique, du Congo et du monde parait tomber en désuétude, car chacun veut mettre en avant ses propres intérêts économiques, ses propres puissances internes, ses propres élans vitaux égoïstes, son intelligence fine.

Plutôt que de faire place à la cohésion nationale ou internationale, on assiste malheureusement à une dispersion des forces mondiales. Or, le temps du coronavirus serait à prendre au sérieux, surtout quand le monde entier se révèle problématique à lui-même, en contexte de crise sanitaire.

Pensez-vous qu'il n'y aura pas de victoire sur le coronavirus sans le troisième élément du ''carré'' qui est le savoir «être ensemble» ?

** Cette disposition est à mon avis nécessaire, d'autant plus que ce qu'il faut faire ensemble, c'est aussi savoir effectivement comment «être ensemble». L'«être ensemble» consiste à renforcer la volonté participative des citoyens du monde en vue de construire le monde qui vient après le confinement. Cette forme dynamique de l'ontologie de l'être humain procède de la prise de conscience collective et de la reconnaissance de chacun à fixer les repères de la diversité dans l'unité et ceux de l'unité dans la diversité. Autant le Congo est uni et indivisible, autant les Congolais sont dans l'«unité» et dans la «multiplicité» de leurs visions, le repli sur soi contre lequel l'ADU est en lutte, les figures de la honte nationale comme la xénophobie, la violence sous toutes ses formes, qu'elle dénonce, constituent effectivement un danger rampant qui croit pouvoir mener subrepticement le monde dans sa «diversalité».

Au regard de ce qui précède, que représente pour vous agir ensemble ?

**Le quatrième élément du «carré» qui aide à lutter contre le Covid-19 est le fait d' « agir ensemble ». C'est la dimension pratique et pragmatique du vivre ensemble fraternel qui s'élève au rang de l'universel. « Agir ensemble » signifie que tous les hommes dans le monde, partout ailleurs veulent se donner les moyens à la fois mondiaux et locaux d'agir efficacement et harmonieusement. Ils désirent non seulement vivre en communauté, mais aussi et surtout s'entrainer dans l'action médicale de façon à agir entre frère et sœurs, tous unis sous la bannière en vue d'un plus beau lendemain. A dire vrai, au cœur de cet agir-ensemble, il n'y a pas de haie communicationnelle, encore moins de frontières suicidaires. Il n'existe plus de charniers sur le chemin de la paix perpétuelle. La culture d'agir ensemble dispose que tous les peuples du monde, les africains, les congolais se rassemblent dans une éternelle foi en leur capacité à surmonter les différences, les crises sanitaires, les catastrophes, les peines du monde et toutes formes de complexe qui les empêchent de mener à bien leurs projets et à atteindre leur destin commun. En fait, tous les hommes du monde se ressemblent dans l'égalité de droits. Cette base juridique est un échelon montant pour aller de l'avant dans le travail individuel et collectif. A force de désirer l'unité de leurs pays. Ils pourront enfin se rassembler pour agir ensemble. Par ce biais, la charité viendra et elle nous unira. Telle est la dimension intersubjective de la volonté de vivre et d'agir ensemble, et partant d'éviter le repli — identitaire sous toutes ses modalités.

Monsieur le président de l'ADU, avez-vous un dernier mot pour conclure cet entretien ?

** En guise de conclusion je dirai au total «l'humanisme» aujourd'hui ne va pas sans «humanitarisme». La crise sanitaire serait un bon prétexte pragmatique pour une ouverture à «l'étique de la responsabilité» qui incite à penser les conditions de possibilité des prises de conscience complémentaire qu'Edgar Morin résume à *«la prise de conscience de l'unité, la prise de conscience de la diversité, la prise de conscience de l'ère planétaire, la prise de conscience de la perdition à l'horizon de nos vies, la prise de conscience de notre destin.»* Et ce, pour le bien commun que nous avons toujours en partage: la République.

Propos recueillis par
Pascal AZAD DOKO

DurQuap

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°004 / DURQuaP /2020

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE LA REALISATION DE TROIS (03) NOTICES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) RELATIVES AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES MALONGA ECOUTE ET LA SORBONE A MOUKOUNDZI NGOUAKA AINSI QUE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE A SOUKISSA, ET DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE SPORTIF DE SOUKISSA A BRAZZAVILLE.

N° de Prêt: BIRD 8588-CG
N° de référence: CG-DURQuaP-102-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Trois (03) Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) relatives aux travaux de réhabilitation des écoles Malonga Ecoute et La Sorbone à Moukoundzi Ngouaka ainsi que du Centre de Santé Intégré (CSI) à Soukissa, et de construction du complexe sportif de Soukissa à Brazzaville».
2. Les services de consultant («Services») consistent à : (i) identifier, analyser les impacts tant positifs que négatifs possibles sur l'environnement et la population que pourraient engendrer les travaux de réhabilitation des écoles Malonga Ecoute et La Sorbone, ainsi que du Centre de Santé Intégré (CSI) et de construction du complexe sportif de Soukissa, (ii) proposer des mesures de bonification des impacts positifs et de suppression, d'atténuation ou de compensation des impacts négatifs y relatifs et (iii) élaborer trois Plans de Gestion Environnementale et sociale (PGES) comprenant des mesures de mitigation et un budget afférent.
3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.
4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)» telle que décrite dans les Directives de Consultants.
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.
8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 05 juin 2020 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ;
Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ;
BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 /06 667 22 29
Email : cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO

KOUILOU

Ouverture des travaux du Conseil départemental

La Préfecture de Loango a abrité le 27 mai 2020 l'ouverture de la 9e session ordinaire administrative du Conseil départemental du Kouilou. C'était en présence d'Alexandre Mabiala, président du Conseil départemental, de Paul Adam Dibouilou, préfet, et du ministre Anatole Collinet Makosso, de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Les travaux du Conseil départemental du Kouilou se tiennent dans un contexte fortement marqué par le COVID-19.

A l'ouverture de la session, Paul Adam Dibouilou a exhorté les conseillers départementaux à relayer l'action du Gouvernement, toutes les fois que le devoir l'exigera. Il les a invités à la construction de la solidarité au niveau départemental, afin de ne laisser personne sur le bord du chemin.

Sept affaires à caractère social et économique sont à examiner au cours de cette session: projet des termes de référence relatifs à l'élaboration du programme départemental d'électrification en énergies renouvelables dans le département du Kouilou ; projet de délibération portant adoption des termes de référence relatifs à l'élaboration du programme d'électrification en énergies renouvelables dans le départemental du Kouilou ; projet de délibération portant mise en place de la commission d'élaboration du plan d'urgence contre les catastrophes naturelles; projet portant identification, protection et aménagement des sites touristiques dans le département du Kouilou, etc.

Photo de famille des conseillers

A l'ouverture, Alexandre Mabiala s'est appuyé sur les efforts louables du ministre Makosso pour la mise à disposition des fascicules, de manuels scolaires et du matériel didactique au profit de tous les départements du Congo et surtout pour les élèves en classe d'examen, notamment de CM2, 3ème et Terminale. En effet, pour lui, l'électrification des villages permettra d'améliorer les conditions de vie des paysans, et également d'augmenter et de diversifier leur production. Il invite tous les conseillers à prendre des mesures préventives obligatoires. Et de sensibiliser en permanence les populations en vue d'inaugurer une culture d'hygiène nouvelle dans le Kouilou; d'approvisionner les populations en produits de première nécessité et maintenir le pouvoir d'achat du paysan, en favorisant un écoulement fluide et régulier de ses productions.

La rencontre a été marquée par la communication du ministre Makosso sur la réouverture des classes le 2 juin prochain pour les candidats aux différents examens d'État.

Madocie Déogratias MONGO

FAIRE-PART

Tout a été fait de la poussière et tout retourne à la poussière. Cette assertion biblique s'est accomplie pour maman Marie Bibi. Ainsi, Maître Equateur Denis Nguimbi, correspondant à La Semaine Africaine à Pointe-Noire, Muchacho Gabriel Mienandi, inspecteur des PTT à la retraite, chef de l'orchestre Les Grands Tchatchamen, et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès tragique de leur mère, tante la nommée Marie BIBI, survenu le 29 avril 2020 à Brazzaville, à l'âge de 96 ans, née vers 1926. La veillée se tient au n°1 rue Biébié, à Kinsoundi, non loin du marché «Sachet». La date de la mise en terre vous sera communiquée après la reprise du trafic voyageurs Pointe-Noire/ Brazzaville.

La disparue laisse trois enfants, dont un garçon.

DECLARATION DE L'UNAMAC ET DE L'ONG VIENS ET VOIS

Pas de sit-in en notre nom !

Dans une déclaration conjointe rendue publique à Brazzaville le 18 mai 2020, à Brazzaville, l'UNAMAC et l'ONG Viens et Vois ont condamné avec force le sit-in organisé par une Plate-forme des personnes vivant avec handicap au ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, le 8 mai dernier sans autorisation au préalable des autorités habilitées, réclamant le bénéfice d'une aide alimentaire. C'était en présence de leurs responsables à savoir: Claudier Kokolo et Emerson Massa, ainsi que de Thérèse Kamango, représentante de l'Union Africaine des aveugles, Région Afrique centrale.

«A des fins de manipulation, des personnes vivant avec handicap complètement désinformées et victimes de duperie, ont été appelées à prendre d'assaut les locaux du ministère des Affaires Sociales et de l'Action humanitaire. Une invitation formulée par une Plate-forme dépourvue de reconnaissance juridique, agissant dans l'illégalité et l'illégitimité, unie désagréablement pour la nutrition et animée par une volonté manifeste de ternir l'image du ministère des Affaires Sociales et de l'Action humanitaire. Elle a créé une tension contextualisée par l'aide alimentaire aux personnes vulnérables faisant preuve des actes de langages dépréciatifs directs (menaces, harcèlements, provocations, insultes). Une stratégie qui repose sur une dimension vexatoire avec des qualifications péjoratives clairement identifiables traçant ainsi le schéma de la violence fulgurante», souligne la déclaration.

Les deux organisations se sont en outre interrogées, si on a besoin de recourir à la force pour exiger une aide alimentaire. Les personnes handicapées ne disposent-elle que des droits et non des devoirs ? Ne sont-elles pas soumises comme les autres citoyens aux lois et règlements du pays ? Pourquoi alors la violation de l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes ? Cette façon d'agir, estiment les signataires de la déclaration, peut avoir des graves conséquences sur le partenariat existant entre les organisations des personnes handicapées (OPH) et le ministère des Affaires Sociales. La faim a-t-elle rendue les personnes handicapées extrêmement vulnérables à la violence? Le comportement indésirable de ces quelques leaders handicapés irréductiblement égocentriques traduit et justifie les récépissés erronés au niveau du ministère des Affaires Sociales en vue de l'acquisition de l'aide alimentaire.

De dr à g. Emerson Massa, Thérèse Kamango et Claudier Kokolo

Après avoir posé de tels actes odieux, affirment les signataires de la déclaration, les initiateurs et auteurs de ce mouvement manquent d'humilité et véhiculent de fausses idées sur l'allocation à attribuer aux personnes vulnérables. Elles rappellent également que la personne vivant avec handicap n'est pas un hors la loi, ni au-dessus de la loi. De même, elles condamnent avec force ce sit-in qui n'a pas obtenu au préalable l'autorisation des autorités. Elles restent bien déterminer à faire entendre leurs voix dès que les circonstances l'exigent. Et recommandent l'authentification des récépissés de 43 associations bénéficiaires de l'aide alimentaire.

En somme, l'UNAMAC et l'ONG Viens et Vois interdisent formellement à cette plate-forme de mettre en exergue les organisations des personnes vivant avec handicap et ne point agir au nom et à la place de toutes ces organisations.

Coup d'oeil en biais

Respect du port obligatoire du masque: les accusations contre la Force publique se multiplient

Face à l'aggravation de l'épidémie au Congo, qui enregistre déjà 571 cas de Covid-19, dont 19 décès, les autorités jouent l'extrême fermeté. Des gendarmes et des policiers sont déployés pour faire respecter le port obligatoire du masque. Mais ceux-ci auraient la main lourde et le maniement de la matraque facile… Dans plusieurs quartiers de Brazzaville, les accusations contre eux se multiplient. D'aucuns disent d'eux qu'ils *''ont commencé à fondre sur les passants dans des déchaînements de violence, armes à feu pointées sur des civils.''*. D'autres témoignent que *''des patrouilles de la police opèrent même dans les domiciles pour dénicher les réfractaires au port du masque. Au lieu de verbaliser, ils menacent et sont plutôt en quête des contrevenants à qui infliger une amende de 5000 francs CFA''...*

Locataires et propriétaires des maisons à couteaux tirés

Payer le loyer, en ces temps de marasme économique, n'est plus chose évidente pour beaucoup de locataires, en particulier ceux du secteur informel qui vivent au jour le jour et certains agents du privé qui n'ont pas encore été payés. Ils sont incapables de faire face à leurs obligations et tentent de défendre leurs droits en expliquant que personne n'a souhaité la crise sanitaire actuelle qui les a cloués à domicile à cause du confinement instauré par l'Etat. Les bailleurs répliquent qu'ils ne sont pas non plus à l'origine de cette situation. Entre, les deux camps, la tension monte dans plusieurs quartiers, mettant à rude épreuve les chefs de blocs qui tentent de jouer les arbitres.

Les très jeunes filles-mères de plus en plus nombreuses

Dans les registres des blocs d'accouchement des hôpitaux, le nombre de filles-mères est impressionnant. Pendant la période de confinement qui vient de s'écouler, on en a enregistré plusieurs. Telle cette fille de 22 ans qui a accouché de triplés à Kinsoundi, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Elle avait déjà cinq gosses, dont des jumeaux, d'un premier lit. Désormais elle a 8 gosses à sa charge, les auteurs de ses grossesses, tous deux des *«débrouillards»*, s'étant défilés l'un après l'autre. On imagine qu'elle avait moins de 15 ans à son premier accouchement. Une association et la fondation de la Première dame ont volé au secours de plusieurs jeunes filles-mères à Brazzaville ces dernières semaines.

La ville de Mossendjo dans le noir

Depuis plusieurs semaines, les habitants de Mossendjo, dans le département du Niari, sont obligés de se coucher dans le noir, parce que la ville est privée d'électricité. Plus de lumière, plus de joie ! La société Energie électrique du Congo (E2C) est confrontée tout simplement au manque de gas-oil pour le groupe électrogène qui alimente la deuxième ville du Niari. Alors, E2C : mettez la population au courant: jusqu'à quand?

Brazzaville : l'école primaire de La Poudrière à l'état sauvage

L'école primaire de La Poudrière, un quartier situé à la lisière de Moungali et Mfilou-Ngamba, ressemble à un établissement d'une autre époque. Il a pris un coup de vieux depuis l'arrêt brutal des cours à cause de la pandémie de Covid-19. En plus de certains bâtiments dont les murs se fissurent et de l'abandon total du bâtiment devant abriter la bibliothèque, l'herbe y a poussé drue, en attendant, semble-t-il, la réouverture début juin pour la reprise des cours pour les élèves du Cour moyen 2e année (CMII).

Un traitement de choc en perspective pour les infrastructures d'eau et d'assainissement du CHU-B

Il faudra un peu plus de 5 milliards de francs CFA pour réhabiliter les infrastructures d'eau et d'assainissement du plus grand centre sanitaire du Congo, le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. L'Etat congolais et l'Agence française de développement (AFD) y interviendront. Ces indications ont été données lundi 25 mai. Deux entreprises ont manifesté le désir d'effectuer ces travaux, Razel Bec Congo et SGEC-Congo. Bientôt, de l'eau coulera des robinets régulièrement, et les toilettes fonctionneront normalement au bout des 24 mois de travaux. C'est en tout cas ce qui se dit. Dire et faire...

A Makabana : le pont métallique sur le Niari en état de dégradation avancée

Le pont métallique suspendu au-dessus de la rivière Niari est rongé par la rouille selon le journal en ligne Le Echos du Congo-Brazzaville. La charpente, la boulonnerie et certaines éclisses subissent une détérioration très avancée. Désormais, à chaque passage du train desservant la ville de Mbinda, l'ouvrage bouge de tous les côtés, *«suscitant l'angoisse des passagers»*. Cela nécessite des travaux. Qui va agir ?

Des accidents de la route toujours trop nombreux à Brazzaville

Trop de conducteurs congolais ignorent ou négligent le code de la route et les règles de bonne conduite. Mardi 26 mai 2020, un automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule et a terminé sa course dans le collecteur de la Mfoa, à Moungali, le quatrième arrondissement de la capitale. Heureusement, il y a eu plus de peur que de mal. La police routière doit ouvrir les yeux pour réprimer les excès de vitesse et autres infractions à l'origine de nombreux accidents.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

SOCIÉTÉ E²C: MESURES DE GRATUITÉ

Les factures distribuées doivent être payées, la gratuité sera impactée dans les prochaines quittances

Les abonnés de la société Energie électrique du Congo sont désemparés. La cause: Les factures d'électricité en cours de distribution en ce début de déconfinement. Alors que ''pendant toute la période de confinement, avait déclaré le Président de la République, l'eau et l'électricité étaient gratuites''. Ces propos avaient été relayés par le directeur général de la société Energie électrique du Congo sur les chaines de télévision, Télé Congo et Vox Tv. A leur grande surprise, les consommateurs constatent que la période de confinement déclarée gratuite apparait visiblement sur les quittances. D'où des interrogations! Pour dissiper inquiétudes et apporter lumière aux consommateurs, l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, s'est rapproché vendredi 22 mai 2020 des responsables de la direction commerciale de la société Energie électrique du Congo, à Brazzaville, pour s'enquérir de l'application effective de cette mesure de gratuité. Mermans Babounga Ngondo, secrétaire exécutif de de cette structure, dans l'entretien ci-dessous, fait le point de cette rencontre.

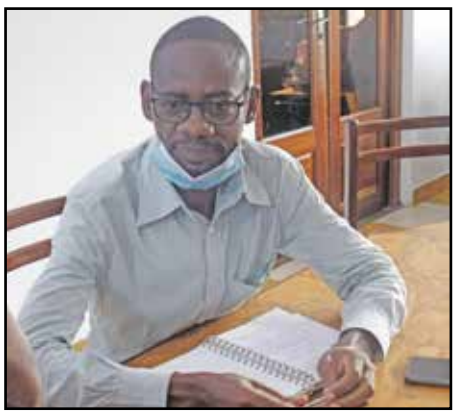

Mermans Babounga Ngondo

*M. Babounga Ngondo, vous avez rencontré les responsables commerciaux de la société Energie électrique du Congo; quelles sont les conclusions de votre rencontre à propos de ces factures?

** Nous partageons autant que l'ensemble des consommateurs les inquiétudes sur les factures en cours de distribution dans la mesure où elles font apparaitre à l'évidence quelques incohérences sur les périodes. Généralement, les consommateurs ont l'habitude de recevoir des factures bimestrielles. Malheureusement, pour le cas présent, nous constatons qu'il y a trois périodes qui se confondent sur la même facture. Nous, en tant qu'Observatoire congolais des droits des consommateurs, nous nous sommes rapprochés des responsables de la société Energie électrique du Congo. Pendant la séance de travail, ils nous ont expliqué les différentes périodes qui se résument autour de la facturation et de la consommation. Ils nous ont dit que les consommateurs ont eu raison de réagir. C'est une erreur qui s'est glissée dans la transcription de la période de consommation facturée. Nous avons convenus que cette erreur soit corrigée. Les responsables de la société ont pris l'engagement d'apporter cette correction qui n'aura pas une incidence sur le montant, même si le mois d'avril 2020 apparait sur la facture. Même si l'on reçoit la facture de mars-avril 2020, la période de consommation à payer est celle du mois de mars. Le mois de mai est aussi exclu de payement. Je tiens à rassurer toutefois les consommateurs que l'Observatoire congolais des droits des consommateurs n'acceptera pas que les consommateurs ne puissent jouir de leur gratuité tel qu'a annoncé par le Gouvernement. L'objectif d'une association des consommateurs, c'est de contribuer à régler les plaintes des consommateurs ou les dysfonctionnements ou encore les abus constatés par les consommateurs. Mais, nous devons accepter de dialoguer avec les principaux fournisseurs des biens et services pour résoudre tous les problèmes. C'est pourquoi, nous avons accepté de dialoguer avec la société Energie électrique du Congo.

*Y'aura-t-il un assouplissement dans le délai de paiement, puisqu'il y a encore du flou et de l'incompréhension dans l'entendement des consommateurs à propos de ces factures?

** Ce délai d'assouplissement a été obtenu. La société Energie électrique du Congo a vu la situation que traversent les consommateurs. Pour les factures qui sont en cours de distribution, vous constaterez que le délai de paiement n'apparait pas. La société fait appel à la conscience de chaque consommateur pour prendre le temps de procéder au règlement de sa quittance.

*Il faut vraiment des tribunes et des émissions pour bien faire passer le message…

**J'invite l'ensemble des consommateurs à faire preuve de beaucoup de responsabilité. En ce temps d'après confinement, aucun agent de la société E²C ne devrait procéder à une quelconque coupure. C'est ce que nous ont dit les responsables. Concernant la communication, des dispositions sont en train d'être prises à leur niveau pour que dorénavant ils communiquent assez largement sur les procédures de facturation ainsi que d'autres au profit des consommateurs.

Propos recueillis par
Philippe BANZ & Viclaire MALONGA

Qui me répondra?

Port obligatoire des masques: la population a plus peur du Coronavirus ou de la sanction de 5000 FCFA d'amende?

***Gaspard NKOUNKOU** (La Base, Brazzaville)*

PARTENARIAT

Aller fermement vers la dématérialisation obligatoire du paiement des factures

Un protocole d'accord a été signé mercredi 20 mai dernier à Brazzaville entre l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) et la direction générale des impôts et des domaines. Il a porté sur la mise en place d'un cadre de coopération pour l'application des dispositions relatives à la dématérialisation obligatoire du paiement des factures d'eau, d'électricité, de téléphone, d'abonnement aux chaînes télévisuelles, Internet, etc. Le document a été paraphasé par Louis-Marc Sakala, directeur général de l'ARPCE et Ludovic Itoua, directeur général des impôts et des domaines.

Ludovic Itoua et Louis Marc Sakala pendant la signature

Ce partenariat vise la création d'un cadre juridique pour l'utilisation de la monnaie électronique prévue d'ici le mois de juillet de l'année en cours. L'objectif de ce pacte est de favoriser la gestion rationnelle des finances publiques. A travers ce partenariat, l'ARPCE assurera une certification de tous ces paiements pour garantir une confiance numérique auprès des consommateurs. Et pour la direction générale des impôts et des domaines, il s'agira d'assurer une traçabilité en temps réel de ces transactions financières. Ce qui aidera à élargir l'assiette fiscale.

Pour Ludovic Itoua, certaines recommandations ont été faites dans le cadre de l'appréhension de l'impôt dans la loi de finances 2019 mais, *«il nous manquait un cadre juridique. C'est ce que nous venons de mettre en place. Celui-ci a pour pour finalité de permettre à l'ARPCE de réguler en amont le système de communications et en aval, permettre aux impôts de recuiellir la recette fiscale. Les factures payées vont désormais nécessairement être maîtrisées par l'ARPCE et l'impôt surtout en matière de TVA. Cela apportera un soulagement»***, a-t-il déclaré.**

Louis-Marc Sakala à son tour, a souligné: *«l'ARPCE, aujourd'hui ne fait que son travail Celui d'assister l'Etat dans tout ce qui est du secteur de communication électronique. On aura, grâce à cette agence, la maîtrise de toutes les transactions électroniques qui va se traduire au niveau des impôts, ce qui nous permettra d'élargir l'assiette fiscale. Nous allons vers la dématérialisation».*

A travers cet accord, les deux parties s'engagent à la formation mutuelle du personnel impliqué dans la mise en oeuvre de ce projet. Ce processus de certification électronique permettre de manière globale au ministère des Finances d'élargir l'assiette fiscale et de s'assurer que les paiements des factures soient dates et certifies.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

JOURNÉE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'UIT entend mettre les TIC au service des Objectifs de développement durable

***«Connect 2030: les TIC au service des Objectifs de développement durable (ODD)»*, tel est le thème de l'édition 2020 de la Journée mondiale des télécommunications célébrée le17 mai dernier à travers le monde. L'Union Internationale des Télécommunications (UIT) marque ainsi sa volonté de réfléchir aux avancées dans le secteur des TIC, propres à faciliter le passage à un développement intelligent et durable.**

Il s'agit pour cette agence onusienne de mettre en avant les solutions concrètes reposant sur les TIC et les tendances qui se font jour pour promouvoir la durabilité sur les plans environnemental, économique et social, afin de contribuer à la réalisation des cinq buts stratégiques du Programme Connect 2030 à savoir: Croissance, inclusion, durabilité, innovation, partenariats» **déclare l'UIT sur son site web.**

L'édition de 2020 de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information permettra aux Etats-membres de l'UIT, dont le Congo, et aux autres parties prenantes de premier plan: de réaffirmer une vision mondiale commune d'une société de l'information s'appuyant sur un monde interconnecté; d'adopter et de promouvoir le Programme Connect 2030 en tant que contribution des TIC pour atteindre plus rapidement les ODD.

Ainsi sur le plan national, le Gouvernement, dans un message lu par Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie Numérique, a mis en exergue les espoirs fondés sur l'opérationnalisation du Fonds d'accès pour le service universel des communications électroniques. Ce fonds, mis en œuvre par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), devra permettre que les réseaux et services de communications électroniques soient accessibles sur l'ensemble du territoire national et ce, à des coûts abordables pour tous.

Léon Juste Ibombo

Dans cette même logique et en contribution à la lutte contre la COVID-19, l'Autorité de régulation a obtenu des opérateurs des secteurs régulés des allègements des coûts sur un certain nombre de leurs produits et services, pour le bien des populations.

A rappeler que la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information est célébrée chaque année depuis 1969. Cette Journée marque la création de l'UIT le 17 mai 1865, avec la signature à Paris de la première Convention télégraphique internationale.

Jacqueline MAKAYA

COVID-19

Le Gouvernement américain octroie 150 millions de FCFA au Congo

Dans le cadre de la prévention et de la réponse à la pandémie de la COVID-19, le Gouvernement américain a octroyé plus de 150 millions de francs CFA à l'UNICEF pour apporter un appui technique important au Gouvernement de la République du Congo. Grâce à ces fonds, l'UNICEF développera un programme d'activités de préparation et d'intervention à Brazzaville et à Pointe-Noire où réside près de 60% de la population du pays.

Ce nouveau programme, financé par le Gouvernement américain, permettra d'améliorer considérablement la capacité des tests de diagnostic et rendra disponible les équipements de protection individuelle, médicaux et de laboratoire. Ces fonds permettront également de renforcer les capacités techniques des agents de santé et de soins communautaires et d'améliorer la supervision, la communication et la mobilisation communautaire. Ce programme couvrira, entre autres, la communication des risques, l'engagement communautaire, la prévention et le contrôle des infections, la fourniture du matériel et équipement d'hygiène essentiels, la collecte et l'analyse des données pour aider à renforcer la réponse du Gouvernement à la pandémie.

Le premier cas confirmé de la COVID-19 a été annoncé le 14 mars 2020. Selon le ministère de la Santé, le Congo compte plus de trois cents cas confirmés, dont plus de la moitié due à une contamination locale et plus d'une dizaine de décès. Depuis le début de l'épidémie en décembre 2019 à Wuhan, en Chine, le pays avait déjà élaboré un plan national de préparation et d'intervention au COVID-19, selon les recommandations de l'OMS avec le soutien des partenaires et du système des Nations Unies, dont l'UNICEF. Ce programme aura pour but de renforcer et exécuter ces efforts. Pour faire avancer ce programme, l'UNICEF travaillera en partenariat avec le Gouvernement congolais par le biais du ministère de la Santé et de la promotion de la femme au développement, du ministère de l'éducation, du ministère des affaires sociales et de l'Université Marien Ngouabi, ainsi que de diverses organisations non gouvernementales (ONG) et agences des Nations Unies.

JOURNEE MONDIALE DE L'AFRIQUE

Une célébration sous l'emprise du coronavirus

Le monde a célébré cette année, la Journée mondiale dédiée à l'Afrique sous la pandémie du coronavirus qui se propage dangereusement sur le continent. Les artistes sont montés au créneau assez tôt pour diffuser les bons messages sur les gestes barrières. Emblématique de ce type d'initiative, une version reggae du chanteur et opposant ougandais Bobi Wine a rencontré un succès fulgurant sur les réseaux sociaux, de même que Youssou N'Dour, qui a rassemblé la jeune scène rap sénégalaise en wolof avec le clip Daan Corona.

Les dirigeants de l'UA sur les pas des pères-fondateurs

De son côté, la Ndlovu Youth Choir, une chorale de jeunes Sud-africains, a mis en musique dès le 11 mars les conseils de sécurité de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur le coronavirus, en traduisant les principaux messages dans certaines des 11 langues nationales sud-africaines. A cala s'ajoute la série Lockdown Heights «l'Instavela», un feuilleton populaire.

Un autre type d'initiative au Maroc, dès le 15 mars, un Fonds de lutte contre le Coronavirus a rassemblé en moins d'un mois plus de 3 milliards d'euros, l'équivalent de 3% de son PIB, avec de l'argent à 85% marocain. Le secteur privé n'est pas resté en marge. Une coalition de ce secteur contre le coronavirus (CACOVID) a été lancée au Nigeria par le capitaine d'industrie Aliko Dangote et le groupe bancaire Access Bank, promettant 57 millions de dollars pour construire des centres d'isolement, hôpitaux sous des tentes, achat de tests de dépistage, etc. A titre de comparaison, en Afrique du Sud, le magnat minier Patrice Motsepe (Africain Rainbow minerals) et la famille Ruppert (Remgro Ltd) ont chacun mis une somme qui frappe les esprits : un milliard de rands (53 millions de dollars). Soit deux fois plus, à eux deux, que tout l'argent mobilisé par l'Union africaine (UA).

L'OMS, l'Université Johns Hopkins et le CDC, le Centre de contrôle des maladies américain font référence sur la progression de la pandémie dans le monde. Ce qui n'a pas empêché les initiatives d'essaimer pour informer en Afrique avec des chiffres africains, dans les médias et de manière indépendante. Cédric Moro, un consultant franco-sénégalais en «risques majeurs», a ainsi mis au point à Dakar un site Internet comprenant une carte et un tableau, qui dénombrent chaque jour et par pays le nombre de cas de contamination. Son intérêt: il liste les pays par nombre de cas recensés, et comprend des données non exhaustives sur le nombre de personnels soignants contaminés par pays. Ses chiffres reposent sur des sources officielles (OMS, CEDEAO, ministères de la Santé) et sont un peu plus élevés que ceux du CDC de l'UA, qui se base sur les données nationales et sous-régionales. La carte du CDC a quant à elle l'avantage de donner le nombre de cas déclarés de COVID-19, mais aussi de décès et de guérisons, ainsi que des données par sous-région.

Le 25 mai 1963 naissait à Addis Abeba en Ethiopie, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) qui plus tard, en 2002, cède sa place à l'UA. Depuis lors, à cette date une Journée mondiale est dédiée à l'Afrique, pour commémorer cet événement à travers le monde. Mais de sa création il y a 57 ans à aujourd'hui, et ce, malgré le changement de dénomination, l'Organisation continue de porter le nom d'un ensemble qui croupit sous le poids de la misère malgré d'énormes potentialités minières.

Gaule D'AMBERT

CRISE DU CORONAVIRUS

L'Europe relance sa machine économique

A la recherche d'une cohésion en vue de se solidifier encore, l'Union européenne (UE) s'investit ces jours-ci sur une vision post-crise du nouveau coronavirus (COVID-19). Face aux défis imposés par celle-ci, le groupe des 27 planche notamment sur la relance économique. Les dirigeants de ce continent durement frappé par la pandémie après la Chine, pays d'où elle a commencé à sévir, se sont retrouvés mercredi 27 mai 2020 à Bruxelles (Belgique), capitale de l'Europe pour réfléchir sur les enjeux d'une véritable relance au niveau des Etats membres.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen

A cette occasion, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen a présenté un plan de relance susceptible de rassembler les Etats membres de l'UE. La Commission européenne propose un fonds de relance de 750 milliards d'euros afin de faire face à la crise économique dans l'espace, laquelle a été provoquée par la pandémie de coronavirus, d'après le commissaire aux Affaires économiques de l'Union, Paolo Gentiloni. La création de ce fonds, ajouté aux autres instruments de relance, a-t-il indiqué, est *«un tournant européen pour faire face à une crise sans précédent»,* a commenté le commissaire italien.

La réunion du groupe des 27 est intervenue dix jours après ce qu'on a appelé l'inédite proposition franco-allemande de mutualiser les dettes sur un plan de relance post-coronavirus à 500 milliards d'euros. Mais le plan proposé par Ursula von der Leyen est adossé au budget européen, qui est le coup d'envoi de négociations difficiles pour les Européens puisque l'unanimité est requise. Ce qui suppose le montant, le partage du fardeau de la dette, en termes de prêts ou subventions, débouchant sur un tour d'horizon des questions qui fâchent et sur lesquelles les 27 Etats de l'UE sont appelés à s'entendre.

Le vice-président exécutif de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis, a évoqué il y a quelques jours un volume total *«de plus de 1 000 milliards d'euros»*, concernant le montant total du fonds. En effet, la chancelière allemande Angela Merkel et le président français Emmanuel Macron, ont proposé la création d'un fonds de relance doté de 500 milliards d'euros. De leur côté, les Pays-Bas, l'Autriche, le Danemark et la Suède, surnommés les quatre *«frugaux»* de l'Union, ont proposé un fonds d'urgence mais sans en fixer le montant.

Au sein de l'espace, d'autres questions se posent et préoccupent pour savoir s'il y aura un emprunt européen commun, sujet ultrasensible, au regard de l'intérêt de la mutualisation des dettes pour les pays du Sud de l'Europe, c'est de bénéficier des taux d'intérêt peu élevés des pays du Nord connus pour leur orthodoxie budgétaire et de la bonne image de la Commission auprès des marchés. Une partie au moins du plan de relance de la Commission devrait être financé par des emprunts communs. Ou encore, si les aides seront-elles des dons ou des prêts et savoir où ira l'aide et à quelles conditions?

Pour les pays du Sud, comme l'Italie, dont la dette explose déjà, un remboursement semble hors de portée. Le plan de la Commission européenne évoque un mélange de subventions, qui n'ont pas à être remboursées, et de prêts. L'exécutif européen espère récupérer de l'argent en créant de nouvelles taxes européennes. Dans leur proposition commune, Paris et Berlin parlent de *«dotations budgétaires»* aux régions les plus touchées.

Ce plan de relance, à en croire le groupe des 27 devra bénéficier «aux secteurs et aux zones géographiques les plus affectées» par la crise économique engendrée par la pandémie. L'un des buts selon Paolo Gentiloni est *«de soutenir l'investissement, en particulier pour nos principaux objectifs stratégiques communs, la transition verte et la transition numérique»*.

Les quatre Etats qualifiés de *«frugaux»* ont quant à eux plaidé pour que l'argent prêté soit *«orienté vers des activités qui contribuent le plus à la reprise, telles que la recherche et l'innovation, la santé et une transition verte»*.

AG.

ELECTIONS GÉNÉRALES AU BURUNDI

Sans surprise, Evariste Ndayishimye succèdera à Nkurunziza

En l'absence d'observateurs nationaux et internationaux, voulue par les autorités burundaises, les élections présidentielles, législatives et communales ont eu lieu, mercredi 20 mai dernier au Burundi. Certes, une alternance se dessine à la tête de ce pays, puisque le président sortant Pierre Nkurunziza ne s'est pas porté candidat, mais toutes les conditions semblent réunies pour que le général Evariste Ndayishimye, son poulin lui succède à la tête de l'Etat. Les résultats provisoires proclamés récemment lui accorde la victoire avec 68,72% de suffrages exprimés, contre 24,19% pour le principal opposant Agathon Rwassa. Le régime de Gitega (capitale politique du Burundi) n'a toléré aucun observateur, à part «Dieu», selon Nkurunziza. D'où pour Agathon Rwassa, *«cette élection est un véritable fiasco»*. Thèse corroborée par la Conférence épiscopale du Burundi qui avait, malgré les restrictions du pouvoir, déployé au moins 2000 observateurs. Le spectre de la violence post-électorale plane sur des résultats contestés.

Selon les résultats provisoires, Evariste Ndayishimye du CNDD-FDD, le parti au pouvoir, arrive largement en tête du scrutin présidentiel. Agathon Rwassa remporte la victoire dans deux des trois communes que compte Bujumbura la plus grande ville du pays. Le triple scrutin du 20 mai 2020 ne s'est pas déroulé dans des conditions normales de transparence pour des élections qui se veulent démocratiques, a-t-il estimé. Le vote a été entaché de *«graves irrégularités»*. A commencer par le fait que les mandataires du parti CNL d'Agathon Rwassa, dans certains endroits ont été malmenés, battus, arrêtés et jetés en prison, à entendre l'opposant. Il a, en outre, épinglé les votes multiples de certains membres du parti au pouvoir.

Quelques exemples d'irrégularités pointées : la commune de Bukeye, dans la province de Muramvya dispose de 31.483 électeurs. Le nombre de voix exprimées et nulles décomptées dépasse 4000 (le nombre de personnes supposées avoir voté dans cette commune. Même situation dans la commune de Giteranyi. Le nombre d'électeurs est estimé à 65000. Le décompte fait état de 100 mille voix. D'où vient cette forte différence de 35000 suffrages ? Dans la publication des résultats de la présidentielle à Buyengero, le candidat du CNDD-FDD est annoncé en tête avec 13.520 voix, curieusement, vient en second son principal challenger Agathon Rwassa, pourtant crédité de 13766 voix.

A rappeler que les élections générales du 20 mars dernier, se sont tenues dans l'optique de renouveler les instances dirigeantes du pays. Le changement majeur est marqué par l'alternance au plus haut sommet de l'Etat. Notamment, le départ du président Pierre Nkurunziza 56 ans, au pouvoir depuis le 19 août 2005 et qui a décidé de ne plus briguer un énième mandat, après sa réélection très controversée en 2015 et ayant débouché par une crise sociopolitique qui a supprimé la vie à plusieurs citoyens burundais.

Les résultats définitifs ne seront pas connus avant le 4 juin prochain.

G. D.

OFFICE NOTARIAL J.A. MISSAMOU MAMPOUYA, NOTAIRE

B.P. 14175—TEL. 06-666-11-94 / 05-576-87-92
E-MAIL :contact@missamoumampouya-officenotarial.cg
Domaine : missamoumampouya-officenotarial.cg

«NSIA VIE ASSURANCES» S.A.

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 1 500 000 000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : 1 AVENUE FOCH ANGLE RUE SERGENT MALAMINE BRAZZAVILLE
BOITE POSTALE 1151(REPUBLIQUE DU CONGO)
RCCM : CG/BZV/08 B 1365

28ème CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivant procès-verbal du vingt neuf mars deux mille dix sept, reçu en dépôt le douze juillet deux mille dix neuf par Maître Julie Agathe MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire titulaire d'un office à Brazzaville (République du Congo) et enregistré le même jour à Brazzaville (République Congo), Folio 122/20, N°934, le Conseil d'Administration a :

• Adopté, après corrections, le Procès verbal de sa réunion du 22 novembre 2016 ;
• Délibéré sur l'état d'exécution de ses précédentes recommandations;
• Pris acte de la présentation par le Directeur Général de son rapport d'activités, des comptes provisoires de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
• Adopté les conclusions de l'Administrateur en charge de l'Audit.
• Pris acte du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes provisoires de l'exercice clos le 31 décembre 2016
• Arrêté certaines mesures en vue d'inverser la tendance des frais généraux très élevés sans que le chiffre d'affaires n'évolue.
• Adopté le rapport de l'Administrateur en charge de la Gouvernance et de l'Ethique et décidé, respectivement savoir :

- de limiter le nombre de renouvellement du mandat des administrateurs à 4 fois maximum ;
- de fixer la limite d'âge des administrateurs à 75 ans ;
- de modifier corrélative du règlement intérieur Conseil d'Administration en précisant et le cas échéant les exceptions à cette disposition.

•Autorisé le renouvellement à compter du 1er janvier 2017 des conventions suivantes :

- la convention de répartition des charges communes avec NSIA Assurances (Congo) ;
- la convention de mise à disposition de personnel avec NSIA Assurances (Congo) ;
- la convention de courtage avec NELSON RE Côte d'Ivoire ;
- la convention d'assistance générale et d'appui technique avec NSIA Participations ;
- la convention de services d'ingénierie informatique et de conseils avec NSIA Technologies.

• Décidé de proposer à l'Assemblée Générale, l'allocation d'une indemnité de fonction pour l'exercice 2017.
• Adopté respectivement, savoir :

- les conclusions du rapport annuel sur la politique de réassurance de 2016 de NSIA VIE ASSURANCES ;
- le rapport annuel sur le contrôle interne ;
- la politique de lutte anti-blanchiment ;
- le rapport annuel sur la responsabilité sociétale et environnementale (RSE)

• Pris acte de l'aperçu de l'activité au 28 février 2017, présenté par le Directeur Général.

• Fixé sa prochaine réunion au 12 mai 2017 à l'effet d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le dépôt a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville (République du Congo), le 24 juillet 2019 sous le numéro 19 DA 262.

Pour Insertion légale

NECROLOGIE

Les lieutenants-colonels Eustache Mousseti et Landry Mousseti, le maréchal des logis chef Clark Nana, Madame Siba née Michelle Mousseti, Madame Laure Mousseti Nana, M. Gildas Mousseti, alias DJ Trezeguet, Sosthène Mousseti, tous les enfants Mousseti Nana, les Familles Siba et Martial Kongo ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances la mort inopinée de leur fils, neveu et petit-fils, le nommé Emmanuel Leroi SIBA LEMBA survenue le 5 mai 2020 à Accra, au Ghana.

La veillée se tient au domicile parental sis au quartier Mbota, à Pointe-Noire.

Les dates du rapatriement du corps et de l'inhumation vous seront communiquées ultérieurement

FÊTE DE L'ASCENSION DU SEIGNEUR

Comme il avait prédit, il est monté au ciel

Suivant l'ordo ou calendrier liturgique de l'Eglise catholique romaine, les chrétiens catholiques ont célébré jeudi 21 mai 2020, la fête de l'Ascension du Seigneur, ce Jésus qui est monté au ciel dans la gloire. Cette fête a été célébrée dans un contexte particulier à cause de la pandémie du Coronavirus ou COVID 19 qui sévit et fait trembler le monde entier, du plus petit pays, au plus grand: les Etats-Unis d'Amérique, la Grande Bretagne, la Chine, la Russie, la France, l'Allemagne, l'Italie, ainsi que les pays en voie de développement comme le nôtre. Bien que les églises ou maisons de prière soient fermées par le Gouvernement, l'Eglise universelle n'a pas dérogé à sa tradition. Malgré la menace de ce virus invisible aux conséquences néfastes et mortelles, cela n'a pas empêché les chrétiens de tout bord bien que confinés pour certains, et l'interdiction de groupement de plus de cinquante personnes, chacun a pu célébrer la fête de l'Ascension du Seigneur à sa manière dans l'intimité absolue.

La fête de l'Ascension intervient quarante jours après Pâques. Demandons à Jésus, fils unique de Dieu le Père, né de la Vierge Marie qui est monté au ciel, de prier pour la guérison de nos âmes, particulièrement dans notre pays le Congo pour l'éradication de cette pandémie qui décime des vies humaines à travers le monde, lui qui a souffert la Passion, qui est ressuscité d'entre les morts et qui est monté au ciel dans la gloire.

Jésus montant au ciel

La fête de l'Ascension nous donne l'occasion de célébrer un mystère, une vérité de foi déjà admise et vécue dans la pure tradition chrétienne depuis les origines. Malgré la crise sanitaire imposée par le COVID 19, il s'agit de célébrer le Christ Jésus comme l'évangile de Luc 24, 46-53 nous invite à être des témoins dans la foi. *«Et il leur dit: C'est comme il a été écrit: Le Christ souffrira et ressuscitera d'entre les morts le troisième jour, et on prêchera en son nom la conversion et le pardon des péchés à toutes les nations, à commencer par Jérusalem. C'est vous qui en êtes les témoins. Et moi, je vais envoyer sur vous ce que mon Père a promis, l'Esprit Saint. Pour vous, demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez d'en haut, revêtus de puissance. Puis, il les emmena jusque vers Béthanie et, levant les mains, il les bénit. Or, comme il les bénissait, il se sépara d'eux et fut emporté au ciel. Eux, après s'être prosternés devant lui, retournèrent à Jérusalem pleins de joie, et ils étaient sans cesse dans le temple à bénir Dieu».* **Telle est bien la manière dont Dieu agit: c'est au cœur des réalités les plus humbles qu'il prépare et accomplit des merveilles. Jésus sait que rien n'est impossible à Dieu. Bien plus, par-delà toutes les apparences, par-delà toutes les grandeurs établies et les évidences reçues, il peut proclamer que le monde entier soit transformé. Comme la situation de crise due à la pandémie du Coronavirus qui prévaut dans notre pays, nous avons donc à nous armer de la même foi que Jésus le sauveur du monde, de l'humanité, pour garder l'espoir que malgré l'impasse dans laquelle se trouve plongé notre pays, Dieu ne nous abandonne pas. Il se souvient de son amour, il est fidèle à sa promesse. Il est entrain de transformer nos pauvretés et nos impuissances pour les combler de sa vie. C'est pourquoi il faut reconnaître que la main de Dieu est à l'œuvre à travers tous nos engagements, nos efforts et nos actions pour ramener la paix et la joie dans nos cœurs meurtris de Coronavirus.**

Pascal BIOZI KIMINOU

CÔTE D'IVOIRE

Mgr Jacques Assanvo Ahiwa, nouvel évêque auxiliaire de Bouaké

L'archidiocèse de Bouaké, en Côte d'Ivoire, a un évêque auxiliaire. Le père Jacques Assanvo Ahiwa, membre du clergé de Grand-Bassam, a été nommé évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Bouaké, le mardi 5 mai 2020, par le Saint-Père.

C'est par la lecture d'un communiqué du Nonce Apostolique en Côte d'Ivoire, Mgr Paolo Borgia, que le secrétaire général de la Conférence des évêques de Côte d'Ivoire, le père Emmanuel Wohi Nin, a rendu publique la nomination de Mgr Jacques Assanvo Ahiwa, évêque auxiliaire de Bouaké. La nouvelle de cette nomination annoncée au siège de la Conférence à Abidjan et à la cathédrale sainte Thérèse de Bouaké (centre) a été accueillie avec joie par l'Eglise en Côte d'Ivoire.

Mgr Assanvo est né le 6 janvier 1969 à Krindjabo, département d'Aboisso dans le diocèse de Grand-Bassam, dans le Sud du pays. Il a été formé au Petit séminaire de Bouaké et au Grand séminaire Saint Cœur de Marie d'Anyama dans l'archidiocèse d'Abidjan.

Un exégète panafricain

Ordonné prêtre pour le compte du diocèse de Grand-Bassam le 13 décembre en 1997, le nouvel évêque auxiliaire de Bouaké est titulaire d'un doctorat en théologie biblique de l'Université de Strasbourg depuis 2011. Après son ordination, il a été de 1998 à 2002, vicaire à la paroisse Saint François Xavier d'Aboisso, puis secrétaire général de l'évêché et directeur diocésain des Œuvres pontificales missionnaires (OPM) et, en même temps, collaborateur à la paroisse Saint Antoine de Padoue de Moossou (Grand-¬Bassam). De 2002 à 2004, il fait des études pour un master en théologie biblique à l'université catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) à Abidjan et obtient le doctorat à l'université de Strasbourg (2004 à 2011). Revenu dans le diocèse, il a été vicaire général de Grand-Bassam de 2011 à 2018. Le nouvel évêque auxiliaire de Bouaké est membre de l'Association panafricaine des exégètes catholiques (APECA). Depuis 2018, il est maître de Conférences en Sciences bibliques, ancien et nouveau Testament, à la faculté de théologie catholique de l'université de Strasbourg.

Mgr Jacques Assanvo Ahiwa

Mgr Jacques Assanvo Ahiwa a exprimé sa joie et son action de grâce, d'abord, à Dieu qui est le premier acteur de ce choix, en l'appelant à être prêtre et aujourd'hui évêque. Ensuite, à toutes les personnes inspirées par le Seigneur pour le proposer à cette charge pastorale. Enfin, à toutes celles et tous ceux qui n'ont cessé de prier pour lui.

Conscient des exigences de cette mission, l'ancien vicaire général de Grand-Bassam s'en remet à Dieu pour la réussite de sa nouvelle charge d'évêque auxiliaire. Il souhaite aussi placer cette mission sous le signe de «l'humilité», une vertu qui l'aidera à s'ouvrir «à toutes les personnes». Face aux appréhensions, a-t-il-insisté, «c'est la grâce de Dieu seul qui me donnera les forces nécessaires, je ne suis qu'une pauvre personne avec toutes mes faiblesses, mes limites. Il n'y a que Dieu qui puisse se saisir de cela comme il a fait pour Paul, pour m'aider à porter l'Evangile aux peuples de Bouaké».

En tant qu'évêque auxiliaire de Bouaké, Mgr Jacques Assanvo Ahiwa aura pour mission d'assister l'archevêque métropolitain, Mgr Siméon Ahouna Djro, dans la mise en œuvre du plan pastoral d'évangélisation pour le peuple dont il a la charge. Pour sa part, Mgr Assanvo Ahiwa, affirme s'inscrire résolument dans l'exercice de sa nouvelle charge avec dévouement et abnégation.

Gislain Wilfrid BOUMBA

IN MEMORIAM

Professeur Henri-Joseph PARRA
Ancien Conseiller en charge de la Santé
du Chef de l'Etat
Ancien DG du Laboratoire National
de Santé Publique
Ancien Président de la Fédération
Congolaise de Hand-ball

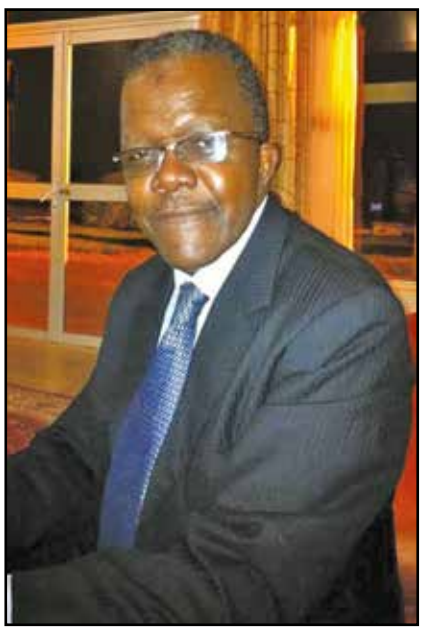

26 mai 2019 – 26 mai 2020

Il y a un an, la vie nous apprenait combien elle peut être fragile. Depuis ce temps, nous essayons d'apprivoiser ton départ et réalisons combien il est difficile d'être séparés de toi. Car le vide que tu as laissé ne sera jamais comblé.
Ya Jojo, nous t'aimerons toujours!
En ce jour anniversaire, les familles M'PARA et EBOULONDZI prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Que ton âme repose en paix
pour l'éternité!

NECROLOGIE

- Monsieur Wilfrid BABACKAS, à Pointe-Noire;
- Les familles EBOUKA-BABACKAS et GNALABEKA, à Brazzaville;
- Les familles KWAOU et MATA, à Libreville, au Gabon,
ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès inopiné de leur très cher et regretté frère, fils et petits-fils, le nommé BABACKAS EKIA David Mathieu Frédérick survenu le jeudi 21 mai 2020, à Libreville, au Gabon, en sa vingt-neuvième (29è) année.
Les obsèques de l'illustre disparu sont célébrées ce vendredi 29 mai 2020, à Libreville, au Gabon.

Repose en paix, David Mathieu!

IN MEMORIAM

Veuve MOPENDZA née EKONDZA Agnès.

24 Mai 2019 - 24 Mai 2020.

Une année déjà, une année de silence, mais le temps n'effacera jamais le souvenir de ta mémoire.
Toute la famille rassemblée autour de tes enfants, petits et arrière-petits-enfants, n'a de cesse de te porter dans ses prières pour ton repos éternel.
Merci de toujours intercéder auprès du Très Haut pour notre protection et notre bénédiction.

La famille.

BASILIQUE SAINT-PIERRE

Le Pape François a rendu hommage à Jean-Paul II

Le 18 mai a marqué le centenaire de la naissance de saint Jean-Paul II. Célébrant à cette occasion la messe sur la tombe du Souverain Pontife polonais, le Pape François a rappelé, dans son homélie, trois traits marquants de son prédécesseur: sens de la prière, proximité avec le peuple, amour de la justice. Le lundi 18 mai, à cent ans de la naissance de Karol Wojtyla, ce n'est pas à Sainte-Marthe mais depuis la basilique Saint-Pierre que le Saint-Père a célébré sa messe matinale, dans la chapelle Saint-Sébastien où se trouve, sous l'autel, la tombe du saint Pape polonais. Une vingtaine de personnes étaient présentes dans l'assemblée.

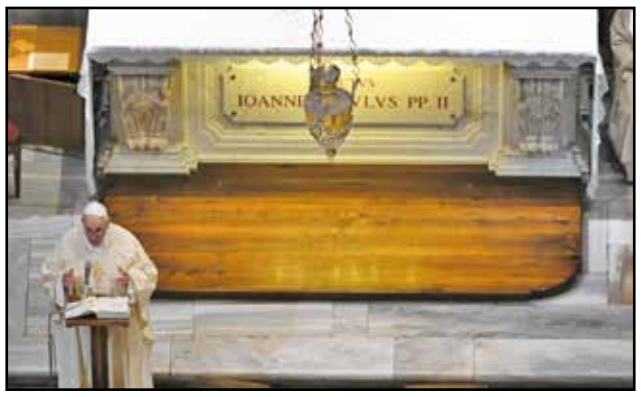

Le Pape François célébrant la messe sur le tombeau de saint Jean-Paul II, (Vatican Media)

Parmi les concélébrants figuraient le cardinal Angelo Comastri, vicaire général du pape pour la Cité du Vatican et archiprêtre de la basilique vaticane, le cardinal polonais Konrad Krajewski, aumônier apostolique (qui fut cérémoniaire adjoint durant les dernières années du pontificat de son compatriote polonais), Mgr Piero Marini, pendant 18 ans, maître des célébrations liturgiques sous le pontificat de Jean-Paul II, et Mgr Jan Romeo Pawłowski, chef de la troisième section de la Secrétairerie d'État, qui s'occupe du personnel diplomatique du Saint-Siège.

Messe célébrée pour le centenaire de la naissance de saint Jean-Paul II

Le Pape a introduit la messe en priant *«Dieu, riche en miséricorde»*, **qui a appelé saint Jean-Paul II à conduire toute l'Église, pour qu'Il nous accorde,** *«forts de son enseignement, d'ouvrir nos cœurs avec confiance à la grâce salvatrice du Christ, unique Rédempteur de l'homme».*

Dans son homélie, le Saint-Père s'est appuyé sur un verset du psaume (149): *«Car le Seigneur aime son peuple»*, **afin d'évoquer saint Jean-Paul II.** *«Il y a cent ans, le Seigneur a visité son peuple»*, **a déclaré François,** *«Il a envoyé un homme, il l'a préparé pour le faire évêque»*, **et cet évêque est devenu le pasteur de l'Église catholique. Jean-Paul II présentait plusieurs traits de ressemblance avec le** *«Bon Pasteur»*, **et François en a retenu trois: la prière, la proximité avec le peuple, l'amour de la justice. Jean-Paul II** *«priait, il priait beaucoup»*, **et malgré un emploi du temps chargé, il trouvait beaucoup de temps pour la prière.** *«Il savait bien que le premier devoir d'un évêque est la prière»*, **a expliqué le Pape François, rappelant que ce devoir venait directement de l'enseignement de saint Pierre dans les Actes des Apôtres. Jean-Paul II montre aussi que** *«lorsqu'un évêque fait son examen de conscience le soir il doit se demander: combien d'heures ai-je prié aujourd'hui?».*

«Modèle d'évêque qui prie», **le Souverain Pontife polonais était aussi un** *«homme de proximité». «Ce n'était pas un homme séparé de son peuple»*, **en témoignent ses voyages apostoliques dans le monde entier** *«pour trouver son peuple». «La proximité est l'un des traits de Dieu avec son peuple»*, **a déclaré le Pape François,** *«un pasteur est proche de son peuple, le contraire n'est pas un pasteur, c'est un hiérarque, un administrateur, bon peut-être, mais ce n'est pas un pasteur».* **Saint Jean-Paul II nous a donc** *«donné l'exemple de cette proximité avec les grands et les petits, avec ceux qui sont proches et ceux qui sont loin, [il était] toujours proche, il se faisait proche».*

Enfin le Pape Jean Paul II montrait aussi un *«amour de la justice», «une justice pleine». «Un homme qui voulait la justice sociale, la justice des peuples, la justice qui chasse les guerres»*, **a précisé le Pape François,** *«mais la justice pleine». «Il était donc l'homme de la miséricorde, car miséricorde et justice vont ensemble»*. **On ne trouve pas l'une sans l'autre.**

«Prions-le aujourd'hui, a conclu le Saint-Père, pour qu'il nous donne à tous, spécialement aux pasteurs de l'Église, mais à tous, la grâce de la prière, la grâce de la proximité, et la grâce de la justice-miséricorde et de la miséricorde-justice».

Gislain Wilfrid BOUMBA

RELIGIONS DU CONGO

Culte de repentance pour la riposte spirituelle contre le COVID-19

«Repentance et guérison de la nation». Tel est le thème de la célébration du culte interconfessionnel organisé jeudi 14 mai dernier, au palais des congrès à Brazzaville, par les confessions religieuses du Congo, réunies en comité d'appui à la solidarité nationale pour accompagner le gouvernement dans la lutte contre la pandémie du COVID-19. C'était en présence du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, président d'honneur du Comité d'appui à la solidarité nationale, représentant le Président de la République. Avec la participation des serviteurs de Dieu, des leaders religieux (collège des présidents) et des hautes autorités de notre pays. L'objectif étant d'implorer la grâce du Seigneur pour la guérison de la nation. A l'issue de ce culte, les confessions religieuses du Congo ont décidé d'apporter leur contribution au Fonds national de solidarité et d'organiser des campagnes de sensibilisation de la population sur les gestes – barrières à observer pour éviter la contamination du COVID-19.

M. Clément Mouamba

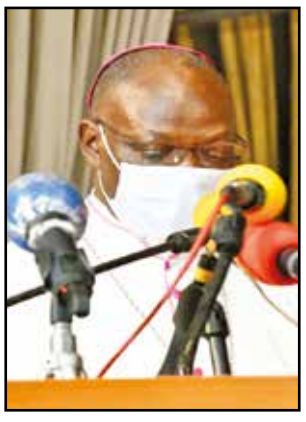

Mgr Anatole Milandou

Les confessions religieuses sont réunies en comité d'appui à la solidarité nationale pour accompagner le gouvernement dans la lutte contre le COVID-19.Elles ont retenu dans le cadre de leur mission une riposte spirituelle. Dans un sursaut national et pour s'en remettre à Dieu. Ainsi prélude à cette célébration interconfessionnelle, elles ont organisé deux jours de jeûne et prières à domicile. Cette célébration qui invite tout le peuple du Congo en prière, trouve son sens et sa signification profonde en s'inspirant de l'exemple parlant des habitants de Ninive, qui par leur roi prit un décret dans Jonas 3, instituant que: «Hommes et bêtes, gros et petit bétail ne goûteront, ne mangeront pas et ne boiront pas d'eau…. Et chacun se détournera de sa mauvaise conduite et de l'iniquité, … Et quand Dieu vit qu'ils faisaient ainsi, la menace sur leur nation ne se réalisa pas». En sus, 2 Chroniques 7: 14 mentionne que: «si mon peuple sur qui est invoqué mon nom s'humilie, prie et cherche ma face et s'il se détourne de ses mauvaises voies, je l'exaucerai son péché et je guérirai son pays».

Les confessions religieuses du Congo estiment que ce Dieu qui régla le problème a le pouvoir de résoudre la question de la pandémie du COVID-19 au Congo et à travers le monde. En effet, ce culte s'est déroulé avec un nombre de serviteurs de Dieu réduit, en tenant compte de la distanciation, l'une des mesures barrières édictées par le gouvernement. Ceux qui n'ont pas pu avoir accès dans la salle ont suivi le déroulement de la célébration à travers les haut – parleurs installés dans le hall, et surtout qu'elle a été retransmise en direct. Mais qu'à cela ne tienne, la présence des leaders religieux a traduit la détermination des confessions religieuses du Congo à vaincre ce virus. L'on lisait sur les visages des uns et des autres un certain optimisme. Tout porte à croire que l'espoir est permis. Les modérateurs Bishop Eugène Bruno Ngueouya, Lieutenant – colonel, Blaise Kombo et le prédicateur, le pasteur Germain Loubota ont donné de la voix à l'unisson pour l'ouverture de la célébration qui a été marquée par la salutation apostolique: «Que la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu notre père».

Une vue des leaders religieux pendant le culte

Dans son mot introductif, son Eminence El – Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, tout en saluant la détermination des confessions religieuses du Congo à riposter spirituellement contre la propagation du COVID-19 dans notre pays, a indiqué que le concept de paix se définit à l'Islam comme étant la liberté d'expression; d'où, dans les écritures sacrées du Coran, Dieu affirme et dit: «Tu n'es pas un dominateur sur eux» Cette liberté d'expression a-t-il souligné ne permet nullement de nier la foi d'autrui, d'exagérer avec les inventions et abus de la science. «L'humanité traverse les moments de douleur et de malheur à cause de l'invasion de la pandémie du coronavirus. Le COVID-19 est notre adversaire redoutable; mais par le sursaut spirituel, nous allons l'affaiblir» a-t-il indiqué. Puis s'en est suivi, le temps de prières, chants et cantiques. Le cantique «Si vous croyez et que je crois» a émerveillé la salle et chanté en chœur par tous, le Premier ministre a même demandé de le chanter à nouveau «Si vous croyez et que je crois et qu'ensemble nous prions nous verrons descendre l'Esprit et le Congo sera sauvé». Mgr Anatole Milandou qui a lu le message des confessions religieuses, en sa qualité de président du Comité d'appui à la solidarité nationale, a interpellé les fidèles et les populations à adhérer à toute initiative du gouvernement pour la protection de tous. «Changeons de comportement et d'habitude à la lumière de notre foi en Allah, en Dieu, conformément à notre éthique et en respectant les mesures barrières édictées par les pouvoirs publics». Remerciant les confessions religieuses pour l'organisation de ce culte, il s'est dit satisfait du déroulement de cette célébration qui a rassemblé toutes les sensibilités ecclésiastiques. Il les a félicitées du fait que malgré leurs lieux de culte soient fermés, continuent de prier 24h/24. «Ce que l'on puisse vous dire, c'est de vous encourager, nous savons qu'aujourd'hui, vous respectez scrupuleusement les mesures barrières édictées par le gouvernement. Cela n'a pas démotivé la foi. L'Etat a pris ces mesures, c'est pour la bonne cause, priez pour les malades du COVID-19 qui sont dans les hôpitaux».

La célébration interconfessionnelle s'est terminée par une prière de bénédiction par le collège des présidents des confessions religieuses «Que Dieu Tout-Puissant et miséricordieux t'affermisse face aux naufrages de la vie et te fasse aborder au rivage du salut. Que l'Eternel te bénisse et te garde! Que l'Eternel fasse briller sa face sur toi et t'accorde sa grâce! Que l'Eternel lève sa face vers toi et te donne la paix Amen» (Nombre 6: 24 – 26).

Pascal AZAD DOKO

FETE DE PENTECÔTE-A-

Disciples qu'ils étaient, ils devinrent des Apôtres de Jésus

Textes: *Ac.2, 1-11; Ps.103; 1 Co. 12, 2…13; Jn. 20, 19-23*

Chers frères et sœurs!

Pour l'an 2020, la fête de la Pentecôte revêt pour nous un caractère spécial. A l'heure où le monde crie, souffre et pleure parce que l'indulgence de Dieu tarde à venir; certains des fléaux de notre temps tels : le matérialisme et le capitalisme, le fanatisme religieux, le racisme et l'intégrisme… qui entretenaient jusque-là la division semblent avoir été évincé par le passage violent de Covid-19.

Dans le récit de la première Pentecôte selon les Actes des Apôtres (2, 8), il est dit que les premiers chrétiens, rassemblés par la prédication de Pierre à Jérusalem, étaient de toutes races et nations, mais «chacun entendait dans sa langue maternelle…». C'est-à-dire que l'universelle et unique bonne nouvelle est annoncée de manière intelligible dans toutes les cultures, comme elle le sera par Paul chez les Grecs. L'universalité du Salut, inclut les particularités (grande puissance et Tiers-monde). Nous les avons vus s'unir et se partager les données dans le combat commun contre le Coronavirus.

Frères et Soeurs, l'unité du monde est une unité dans la diversité et non dans l'uniformité. Posons-nous toujours la question de savoir: pourquoi l'Esprit Saint a pris une forme de langue de feu? Pourquoi n'est-il pas descendu comme une colombe comme au baptême du Christ, ou même comme le petit souffle de vent, la brise légère que le prophète Elie a vue au désert? (1Rois 19).

En effet, certes c'est le même Esprit; au baptême de Jésus comme au temps de Noé, le Saint Esprit met fin à un cycle de terreur et apporte la paix, et la Colombe en est le signe matériel. Cependant chez Elie à l'Horeb, le message était que le Seigneur n'est pas dans la violence terrible (tremblement de terre, ouragan, etc.). Comme suite, l'agir violent d'Elie était en contradiction avec l'être de Dieu qu'il croyait servir. Dès lors, à Pentecôte, l'Esprit Saint prend la forme de langue de feu pour nous dicter que notre langue et notre langage seront l'instrument, le moyen par lequel se propagera à la Parole le feu de Dieu, (Allez, dans le monde entier, proclamez l'Evangile à toute la création… Mc.16, 15). Le feu de l'amour de Dieu se répande dorénavant par la parole, différent de celui de la haine, par les armes et le mépris.

Aujourd'hui pour notre société la parole, le "Verbe", le langage a perdu tout sens intégralement fondé sur l'Évangile et la transmission de la Sagesse. Le matérialisme est devenu le langage maître ou l'épicentre de la société reposée sur la consommation, le profit, la sensualité et le numérique… Tout ceci à l'encontre de ce qui pourrait s'associer aux exigences de l'Évangile. Néanmoins, cet ensemble de pseudos valeurs et de manières de vivre erronées "grâce" à Covid-19, s'est vu être vaincu dans ses propres arènes par la Foi et le Bon sens. Si avant, le numérique (internet et audio-visuel) faisait la promotion de la mode ou la consommation, la violence et la pornographie; aujourd'hui les célébrations liturgiques (messes et sermons), conférence et magasines d'interêts publics diffusées en ligne ont pris du terrain. Nous avons compris que le capitalisme n'apporte pas toujours l'épanouissement personnel, ni la paix intérieure, mais au contraire ne nous apporte que malheur et stress. Avec nos pas titubant, notre corps encore convalescent au sortir de la catastrophe sanitaire du Covid-19! Notre regard toujours effrayé de ce que demain nous réserve. Oui, avec nos masques sur le visage, nos mains bien empochées, nos mouvements très restraints… au fond du coeur on se dit, prudence observons les règles barrières.

Ainsi, que célébrons-nous à Pentecôte? Nous célébrons "le Seigneur, qui a renouvelé la face de la terre (Ps.103)"! A partir de Pentecôte, c'est une nouvelle Ere qui s'ouvre: Dieu donne son Esprit à tous ceux qui croient en Jésus, quel que soit leur rang, leur sexe, leur classe, leur âge. Oui, le bilan de cette pandémie justifie que plusieurs milliers de personnes ont ainsi découvert une relation personnelle avec Dieu et la consolidation de la fraternité humaine. Seigneur, viens encore nous dire: "La Paix soit avec vous Et, répands sur nous tous ton Esprit".

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Aumônier national ASGC

COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER

REPUBLIOUE DU CONGO
REUNION DU 15 MAI 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

La réunion inaugurale du Comité National Economique et Financier (CNEF) du Congo s'est tenue par vidéo conférence le 15 mai 2020, sous la présidence de Monsieur Ludovic NGATSE, Ministre délégué auprès du Ministre des finances, chargé du budget. Ont également pris part à cette réunion, Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA BABACKAS, Ministre du Plan, de la Statistique, de l'Intégration Régionale, des Transports et de la Marine Marchande et Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du Comité National Economique et Financier, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord examiné le projet de son règlement intérieur qu'il a adopté conformément aux dispositions de l'article 28 du Règlement 110 03/2019/CEMAC/UMAC/CM du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement des Comités Nationaux Economiques et Financiers (CNEF) dans la CEMAC.

Ensuite, il a pris connaissance de l'analyse de la conjoncture économique internationale et nationale au premier trimestre 2020 et des perspectives à court terme, de la situation du système bancaire ainsi que des différentes modalités de financement de l' économie congolaise, à la lumière des développements de la pandémie du covid-19 et des mesures visant à enrayer sa propagation.

Sur le plan international, le Comité a noté que l'activité économique mondiale s'est contractée au premier trimestre 2020, sous l'effet de la crise liée à la propagation de la pandémie du Covid-19. Selon le FMI, celle-ci subirait une récession de -3,0% en 2020, contre une croissance de +2,9% en 2019. Cette situation résulterait de la chute de la demande mondiale, de l'arrêt des appareils de production dans la plupart des pays et de la fermeture des frontières.

Sur le plan national, le Comité a relevé qu' après une année 2019 qui s'est soldée par un recul du PIB de -(),3%, après 1,1 0/0 en 2018, sous l'effet notamment de la baisse des activités économiques du secteur non pétrolier, en dépit de la légère progression du secteur pétrolier. Les perspectives à court terme, en attendant un diagnostic détaillé, indiquent que l'économie congolaise devrait connaitre une récession en 2020, en raison de la contraction de la demande intérieure, consécutivement aux mesures de confinement et de limitation de déplacement mises en place par le gouvernement en vue d'endiguer la propagation de la pandémie, couplée à la chute drastique des cours du pétrole brut. Sous l'effet de la perturbation des circuits d'approvisionnement des grandes villes, les tensions inflationnistes devraient se renforcer de 0,4 point pour ressortir à 2,7% en 2020sont sujets à des risques découlant de la chute des cours de pétrole et de l'impact négatif du covid-9 qui devraient déclencher une profonde récession et une diminution de la masse monétaire. Les tensions inflationnistes devraient se renforcer, avec un taux d'inflation qui ressortirait à 2,7 % en 2020, en hausse de 0,4 point, sous l'effet de la perturbation des circuits d'approvisionnement des grandes villes.

Sur le plan des finances publiques, le Comité a pris connaissance du budget rectifié de l'exercice 2020 adopté par le Parlement, qui intègre les effets de la chute de l'activité économique nationale, des mesures de désarmement fiscal destinées à soutenir les entreprises et les ménages ainsi que des dépenses sanitaires dans le cadre de la riposte contre la pandémie du Covid- 19.

S'agissant de l' activité bancaire et du financement de l'économie nationale, le Comité a relevé les évolutions suivantes au 31 mars 2020: i) une augmentation du total agrégé du bilan des banques congolaises de +7 ii) une progression de dépôts collectés de + iii) un repli des crédits bruts à l'économie de -2,4%, iv) une plus grande régularité du Trésor public congolais sur le marché des titres publics de la CEMAC, notamment dans l'émission des titres de longues maturités.

Le Comité a été informé des mesures prises par le Gouvernement, la BEAC, la COBAC et la CEMAC visant à amortir le choc de la pandémie du Covid- 19 sur l'économie congolaise et a encouragé toutes ces parties à assurer leur application effective.

En conséquence, le Comité a formulé les recommandations suivantes à l'endroit du Gouvernement :

- La réduction du coût des transactions électroniques par voie bancaire et par mobile money ainsi que la mise en œuvre effective de l'interopérabilité entre les plateformes des paiements électroniques ;
- Le renforcement de la coopération avec les partenaires internationaux, afin de bénéficier de toutes leurs initiatives d'aide et de financement, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19./-

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2020

Le Président,

Ludovic NGATSE

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : pnok@africanparks.org
Tél : 05-615-30-18
www.africanparks.org

Offre d'Emploi

Position: Responsable Achats
Organisation: Fondation Odzala-Kokoua
Lieu de travail: Environ 80% à Brazzaville et 20% au Parc National d'Odzala-Kokoua, République du Congo.
Supérieur hiérarchique: Responsable des Opérations
Date de début du contrat: Juin 2020
Type de contrat: À durée déterminée (1 an) renouvelable

Contexte:
La Fondation Odzala-Kokoua représente l'Unité de Gestion du Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo. La Fondation est directement affiliée à African Parks Network (APN) qui est une ONG qui prend l'entière responsabilité pour la réhabilitation et la gestion à long terme de parcs nationaux en Afrique en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales.

Description du poste:
Le responsable des achats est en charge de l'achat de biens, de services et des produits nécessaires au fonctionnement de l'entité.
Il gère la contractualisation de la relation avec les fournisseurs, sur la base des coûts, qualité, délais, volumes et fiabilité d'approvisionnement. Il doit évaluer en permanence la performance de ses fournisseurs. Il doit également effectuer une veille permanente sur les marchés concernant les besoins de l'organisation
Il a comme clients tous les services de la Fondation Odzala Kokoua et travaille très étroitement avec les équipes financières.

Fonctions principales:
- Exécuter tous les achats locaux et internationaux en suivant les Standard Operating Procedure (SOP) d'APN, tout en respectant les exigences des donateurs et ce à toutes les étapes de la chaîne
- Pour tout achat, garantir la conformité de la sélection et de la documentation correspondante ;
- Construire un repérage des fournisseurs potentiels dans le pays et dans la région, et maintenir une base de données en conséquence
- Coordonner le cycle d'achats avec toutes les parties prenantes depuis la planification jusqu'à la signature des contrats et la livraison finale ;
- Mettre en œuvre un processus efficace et documenté de planification des approvisionnements en lien avec les services (identification, mise en œuvre, suivi et livraison en tenant compte du planning et des priorités
- Gérer la traçabilité et la concordance entre les commandes, les contrats et livraisons
- Gérer la base de données des achats.
- Gestion des appels d'offres.
- Exécuter toutes les procédures d'importation et de douane.
- Mettre en œuvre le logiciel de gestion inFlow.

Capacités, compétences et expérience requises pour le poste:
- Détenteur d'un diplôme universitaire de minimum 3 ans de préférence dans les métiers de la gestion.
- Un minimum de 5 ans d'expérience dans un poste similaire.
- Expérience en matière de procédure d'achat et d'appel d'offres, et de gestion des stocks.
- Aptitudes en matière de leadership et de gestion d'équipes.
- Bonne capacité à trouver les meilleurs produits en termes de qualité/prix (et à justifier pourquoi).
- Compétences en informatique, y compris en gestion de bases de données. Expérience antérieure sur le logiciel inFlow ou sur un logiciel similaire.
- Bonne connaissance de Excel
- Forte volonté de passer au moins 20% du temps dans des conditions isolées.
- Faire preuve d'intégrité.
- Maîtrise de l'anglais et du français (parlé et écrit). Bonnes compétences en communication.
- Bon esprit d'équipe et habitude de travailler avec des équipes multiculturelles.

Relations clés: Service des Opérations, service Financier.

Comment appliquer: Envoyer votre CV et une lettre de motivation avec la référence PNOK_RA2020 à pnok@africanparks.org avant le 15 juin 2020. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à passer un interview.

PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

La société civile absente des instances de gestion de la crise sanitaire

Le Comité national de riposte mis en place pour combattre la COVID-19 n'est pas composé de la société civile au Congo, notamment les organisations de la société œuvrant pour la santé ou les droits de l'homme comme l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH). Ce manque d'intérêt pour les Organisations non gouvernementales en tant qu'actrices majeures dans la lutte contre la pandémie a poussé le directeur exécutif de l'OCDH, Trésor Chardon Nzila Kendet, à réagir, pour édifier l'opinion sur l'oubli ou le délaissement de la société civile dans les instances de riposte.

Trésor Chardon Nzila Kendet

*M. Nzila Kendet, comment expliquez-vous l'absence de la société civile dans le Comité national de riposte au Coronavirus?

** Effectivement, il y a un comité de riposte contre la maladie à Coronavirus. Les autorités publiques parlent de l'implication de la société civile, mais celle-ci n'est aucunement impliquée. La raison? Le Gouvernement, en parlant de l'implication de la société civile, n'a pas créé les conditions d'une participation effective de cette société civile. Ce qui fait qu'elle est écartée de la gestion du plan de riposte, alors qu'elle est aujourd'hui une actrice incontournable ayant des très bonnes idées à proposer susceptibles d'améliorer les stratégies de lutte contre la maladie. C'est regrettable. Ce que nous constatons et voyons aujourd'hui, ce sont quelques organisations qui essaient de mener des actions connotées politiquement, mais c'est de l'exhibitionnisme! Ce sont des personnes en mal de visibilité peut-être, qui saisissent ce contexte de crise sanitaire pour être visibles. Je m'interroge sur la portée et la valeur ajoutée des actions que ces organisations essaient de mener dans la lutte contre la COVID-19. Le virus est là et il n'est pas trop tard pour les pouvoirs publics de se remettre en question et d'impliquer la société civile. Il y a des organisations de défense des droits de l'homme, tout comme de la santé qui ont une expérience avérée. Elles peuvent être utiles dans l'élaboration des stratégies et dans la manière de mener le combat contre le Coronavirus.

*Vous venez d'affirmer que le Gouvernement a parlé de l'implication de la société civile: Qu'a-t-il dit et ne s'est pas fait?

** Il faut toujours prendre avec beaucoup de réserve tout ce qui est officiel. Nous avons suivi le Président de la République dans son message à la nation. Il a parlé de l'implication de la société civile, tout comme le Premier ministre. Malheureusement, on en parle sans toutefois créer les conditions rendant effective sa participation. Comment la société civile peut s'impliquer si l'on ne crée pas les passerelles de collaboration avec celle-ci et si l'on ne se retrouve pas autour d'une même table. La société civile doit être considérée comme une actrice à part entière. Elle doit activement prendre part dans les discussions et les réflexions qui ont cours de bout en bout. Il ne suffit pas de dire que la société civile doit s'impliquer pour la voir tout de suite à l'œuvre. Il faut à cette société civile des moyens humains, techniques et financiers. Ce qui suppose une évaluation des besoins en amont. Il faut donc un schéma clair et cohérent qui peut permettre une implication de la société civile avec des objectifs précis.

*Est-ce que dans le plan de riposte, l'implication de la société civile s'impose?

** La présence de la société civile s'impose effectivement dans ce plan. Il ne s'agit pas de prendre n'importe quelle organisation. En l'espèce, nous sommes sur des questions de droit et de santé, etc. Il s'agit de prendre des organisations qui ont une expérience dans tous les secteurs concernés par la pandémie. Donc, je réclame qu'il y ait une vraie présence de la société civile au sein du comité national de riposte contre la maladie à Coronavirus.

* Que dites-vous pour conclure?

**Je lance un appel aux autres Organisations de la société civile. Le Coronavirus est une pandémie qui est en train de faire des ravages. Et l'heure est à la solidarité et à la transparence. C'est le moment d'éviter toute communication erronée et défectueuse. Les Organisations de la société civile doivent s'organiser et être dans la perspective, parce que la pandémie a mis à nu aujourd'hui les défaillances de l'appareil étatique.

Le système de santé au Congo est défaillant. Il y a quelques années le drame du 4 mars 2012, avec l'explosion de la poudrière au camp militaire de Mpila, à Brazzaville, avait montré comment le plus grand hôpital du Congo n'était en réalité qu'une coquille vide. Toutes les faiblesses de notre système de santé étaient révélées, mais aussi celles de l'appareil étatique dans son ensemble. La crise sanitaire que nous connaissons maintenant vient encore mettre à nu ces faiblesses identifiées dans le passé, après quelques études. Rien n'a été donc fait pour rendre compétitif notre système de santé. Les Organisations de la société civile doivent ainsi se situer dans la perspective du type de système de santé dont a besoin le pays; la politique des droits à la santé à mettre en place, de même que la politique publique en matière de santé.

Pendant que nous sommes dans la gestion de la crise sanitaire, dans la communication et la distribution des kits; nous devons en même temps pousser la réflexion en amenant les pouvoirs publics à ne pas être toujours dans une position de riposte ou curative. Toutefois, il ne faut pas improviser ou attendre qu'on soit surpris par une catastrophe. Il nous faut développer les politiques de prévision, en anticipant et avoir un plan de contingence pour faire face à des situations réelles.

Aux pouvoirs publics, nous demandons d'améliorer la communication et d'éviter toute politisation de la pandémie, en faisant de la récupération politique. La communication faite actuellement ressemble au lancement de la promotion des acteurs politiques, comme si nous étions dans une compétition politique pour séduire les électeurs.

Propos recueillis par
Philippe BANZ

SANTE

De kits de travail pour les médecins de Pointe-Noire et du Kouilou

Le Conseil départemental de l'Ordre des médecins de Pointe-Noire et du Kouilou que dirige le Dr Ligace Gaspard Lingouala, soucieux du devenir de leurs collègues médecins, a apporté sa contribution à la lutte contre dans le but de freiner la morbidité et la mortalité liées à la pandémie. Des médecins évoluant dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou ont bénéficié de kits de travail pour mener à bien leur travail vis-à-vis des personnes atteintes. C'est ce qu'a annoncé samedi 2 mai dernier au cours d'une conférence de presse animée à l'esplanade de la direction départementale de la santé du Kouilou le Dr Ligace Gaspard Lingouala. En présence des docteurs Aubierge Kimpamboudi et Chantal Portella, respectivement directrices départementales de la santé de Pointe-Noire et du Kouilou.

Après l'observance d'une minute de silence en mémoire de leurs collègues disparus, le Dr Ligace Gaspard Lingouala a indiqué que «l'éradication du COVID-19 fait appel à des actions concertées et efficaces dans un élan de solidarité nationale. Cette lutte place les médecins et autres acteurs de santé en première ligne qui les expose au risque de contamination directe par les personnes atteintes dont ils sont appelés à assurer la prise en charge malgré l'insuffisance de moyens matériels et financiers. Le conseil départemental de l'Ordre des médecins de Pointe-Noire et du Kouilou apporte son soutien dans la lutte contre cette pandémie au travers d'un pan de riposte orienté vers la protection individuelle des professionnels de la santé; la mise en place des mécanismes de prise en charge rapide en cas d'atteinte par le COVID-19, et, ce en complément des actions menées par la coordination départementale.»

Une vue du matériel de protection

Il a par ailleurs informé la presse de la mise en place d'une cellule technique locale qui se préoccupe du bien-être, de la prévention et de la protection des médecins. Cette cellule, qui va durer pendant la période de la crise sanitaire, est composée de neuf membres placés sous la coordination du Dr Firmin Bonsali. Cette structure a pour missions de sensibiliser les médecins sur l'existence de la cellule; d'organiser une quête spéciale à leur profit afin de constituer un fond de financement des activités de la cellule; d'organiser les réunions d'échanges et d'harmonisation des vues et de mettre en œuvre le plan d'action de la cellule.

Le Dr Aline Ndinga Andelly, louant l'initiative, a déclaré: «Continuons à faire notre devoir en préservant notre santé pour pouvoir aller plus loin ensemble.»

Equateur Denis NGUIMBI

OFFICE NOTARIAL J.A. MISSAMOU MAMPOUYA, NOTAIRE

B.P. 14175 - TEL. 06-666-11-94 / 05-576-87-92
E-MAIL:contact@missamoumampouya-officenotarial.cg
Domaine: missamoumampouya-officenotarial.cg

«QUEEN COSMETIC» S.A.R.L.

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social: Angle de la rue du Sergent Malamine et de l'Avenue Foch,
Brazzaville (République du Congo) / RCCM: 10 B 2250

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Aux termes du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vingt huit juin deux mille dix neuf, reçu en dépôt le vingt six juillet de la même année par Maître Julie Agathe MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire titulaire d'un office à Brazzaville (République du Congo) et enregistré le 6 août 2019 à Brazzaville (République Congo), Folio 137/2, N°1037, les associés ont pris les résolutions suivantes:
• L'approbation des états financiers de synthèse des exercices 2017 et 2018;
• L'affectation des résultats desdits exercices ;

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville (République du Congo), enregistré sous le numéro 19 DA 298 en date du 8 août 2019.

Pour Insertion légale

OFFICE NOTARIAL J.A. MISSAMOU MAMPOUYA, NOTAIRE

B.P. 14175 - TEL. 06-666-11-94 / 05-576-87-92
E-MAIL: contact@missamoumampouya-officenotarial.cg
Domaine : missamoumampouya-officenotarial.cg

«BEN'TSI ART & DECO» S.A.R.L.

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 100 000 000 de Francs CFA
Siège social: Avenue Foch, Centre ville
Brazzaville (République du Congo) / RCCM: 04 B 1408

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Aux termes du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vingt sept juin deux mille dix neuf, reçu en dépôt le vingt six juillet de la même année par Maître Julie Agathe MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire titulaire d'un office à Brazzaville (République du Congo) et enregistré le 6 août 2019 à Brazzaville (République Congo), Folio 137/6, N°1041, les associés ont pris les résolutions suivantes:
• L'approbation des états financiers de synthèse des exercices 2017 et 2018 ;
• L'affectation des résultats desdits exercices;

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville (République du Congo), enregistré sous le numéro 19 DA 296 en date du 8 août 2019.

Pour Insertion légale

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS COVID-19

Les Ponténégrins n'ont pas respecté le confinement officiel

La progression fulgurante du COVID-19 au regard du nombre croissant des décès qu'il provoque chaque jour à travers le monde, depuis son apparition en Chine en septembre 2019, a poussé le chef de l'Etat Denis Sassou Nguesso à s'adresser à la nation le 28 mars 2020. Dans son discours, il avait invité les Congolais à mener un combat sans merci contre cette pandémie meurtrière.

Pendant le confinement dans un marché

Le président avait décidé le 31 mars ''de l'instauration de l'état d'urgence sanitaire, du confinement à domicile de l'ensemble de la population, de l'interdiction de la circulation sur l'ensemble du territoire national, de la fermeture de tous les lieux de vente autres que ceux des aliments et des produits essentiels, de la régulation de vente sur les marchés domaniaux, de la mise en place d'un couvre- feu de 20 H à 5H du matin, de la création d'un fonds national de solidarité pour le soutien des entreprises, de la mobilisation générale des forces de défense et de sécurité afin de faire respecter sans faille l'ensemble de ces décisions''. Il revenait donc à tous les citoyens d'observer ces mesures préventives. Mais à la vérité, bon nombre d'habitants de Pointe-Noire ne les ont pas respectées. Constat fait: dans les marchés domaniaux de la ville, la distanciation d'un mètre n'était pas respectée aussi bien par les marchands que les acheteurs; les gens se retrouvaient par centaine dans les veillées mortuaires, etc. Le confinement n'était pas du tout respecté. La quasi-totalité des mesures édictées par le président de la République et le Gouvernement ont été foulées aux pieds. A preuve, ces propos de quelques Ponténégrins.

«Je suis célibataire avec deux enfants. Je nourris mes petits avec ce commerce. Si je reste à la maison qui va me les prendre en charge. L'Etat nous demande de rester à la maison sans mesure d'accompagnement comme ce que nous voyons ailleurs. La maladie n'existe que dans la tête de ceux qui le disent», dit Adèle Lolo du quartier Voungou, vendeuse de légume à la criée. Même son de cloche du côté de Cécile Apendi, 32 ans, vendeuse de pains au marché Thystère au quartier Loandjili: «Le COVID-19 dont on parle est une maladie des blancs. C'est dit-on un microbe transporté par le vent. Même si je reste en confinement à la maison, le microbe va toujours venir puisque je respire. Chacun de nous a son destin. Quelles que soient les précautions qu'on peut prendre, s'il est dit que nous allons mourir du COVID-19, nous allons en mourir. Laissez-nous vaquer librement à nos occupations, car le Congolais vit au jour le jour». Un habitant du troisième arrondissement Mpaka ayant requis l'anonymat estime que «le Gouvernement ne devrait pas se cacher derrière cette maladie. En Europe, on voit les victimes à travers les médias. Chez nous, on ne nous donne que le nombre de victimes et de décès. L'adulte aime le concret, et rien n'est réel sans preuve. Il y a eu des couvre-feux dans ce pays. Mais cette fois-ci, il y a trop de barrages militaires. On exige des laissez-passer aux piétons. Les fouilles de véhicules sont systématiques. Ça aussi c'est le COVID-19. Les agents de la Force publique se font les poches à ciel ouvert. Je veux bien du couvre-feu, mais, qu'on nous laisse vaquer à nos occupations pour vivre».

Qu'on le veuille ou non, le COVID-19 est là. Il n'épargne aucun pays, et il fait des ravages partout. Une seule devise pour en être épargné: Respectons les mesures barrières édictées par l'Exécutif.

Equateur Denis NGUIMBI
et Madocie Déogratias MONGO

ANNONCE

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°007 / DURQuaP /2020
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR JUNIOR EN GENIE CIVIL.

N° de Prêt : BIRD 8588-CG
N° de référence : CGDURQuaP-115-SC-IND

1. Contexte
Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale en vue de financer le Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour couvrir les prestations liées au recrutement de l'Ingénieur junior en génie civil.

2. Objectif de la mission
La mission de l'Ingénieur Junior en génie civil vise globalement à assister le Chargé de Mission Technique Ingénierie dans la préparation des dossiers techniques, le suivi des chantiers et des opérations dans le cadre du Projet.

3. Mandat
Sous la supervision générale du Coordonnateur, l'Ingénieur Junior travaillera sous la responsabilité du Chargé de Mission Technique et Ingénierie (CMTI) dans la préparation des dossiers techniques, le suivi des chantiers et des opérations dans le cadre du Projet. De manière globale, les activités de l'Ingénieur Junior couvrent les domaines d'actions de la composante 1 du projet : Intégration et restructuration des quartiers, l'appui à la supervision/contrôle des activités des Maitres d'œuvre (Maître d'œuvre sociale et Bureau de Contrôle et supervision) sur les différents sites du projet, le suivi des réceptions des travaux, la rédaction des rapports.

De manière spécifique, l'Ingénieur Junior en Génie Civil exécutera les tâches suivantes :

• Revue technique des documents et rapports
- Effectuer la revue des études et rapports produits par les consultants et les maîtres d'œuvre, y compris la vérification des choix techniques, et du chiffrage des couts, sous la supervision du Chargé de Mission Technique et Ingénierie, et en collaboration avec les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre du projet.

• Au niveau de la préparation
- Il sera chargé avec la Cellule de Passation des Marchés de préparer les DP/DAO/DCE (dans le cadre des études, des travaux, de la surveillance et du contrôle des chantiers, de l'élaboration des requêtes et des consultations diverses).

• Au niveau de la maintenance des ouvrages, il sera chargé de veiller sur la qualité :
- Des modèles de plan de gestion et de maintenance des infrastructures avec les services techniques concernés et ;
- Des documents de programmation du suivi des activités de maintenance des infrastructures pendant la période de garantie ;
- Des activités de renforcement des capacités du service technique de la mairie à planifier, budgétiser et exécuter les opérations d'entretien et de maintenance

• Au niveau des formations, il sera appelé à :
- Participer à l'identification des besoins en formation pour les bénéficiaires ;
- Participer à la définition et à la diffusion des formations au profit des prestataires en matière de maintenance des ouvrages ;
- Participer à la définition et à la diffusion des formations dans le domaine de la gestion, du fonctionnement et de l'entretien/maintenance des infrastructures au profit des maîtres d'ouvrages, des populations bénéficiaires ;
- Contribuer à l'élaboration des guides de formation au profit des groupes/personnes ciblés.

• Suivi de l'exécution des activités
- S'assurer que les activités sont réalisées conformément au calendrier prévu et informer le CMTI de tous aléas survenant durant l'exécution ;
- Assister aux réunions de suivi des activités afin de faire le point d'avancement des activités du projet ;
- Préparer, organiser et participer aux missions de terrain ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des indicateurs liés à la Composante 1 ;
- Assurer le contrôle de l'intégrité des données relatives aux indicateurs et collectées par les maîtres d'œuvre et transmettre ses observations au CMTI.

4. Profil requis du candidat
Les candidats devront disposer de :
• Une formation supérieure (Bac+ 4 min.) d'ingénieur, avec une spécialisation en Génie civil ou équivalent ;
• Une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dont au moins trois (3) en qualité d'ingénieur de suivi des projets dans les domaines similaires à ceux exigés par le projet, avec au moins cinq (05) références pertinentes dans les domaines de la conception, de la réalisation et la gestion des infrastructures, du contrôle/surveillance des chantiers de construction, du suivi et de l'évaluation des travaux de génie civil (bâtiments, VR et ouvrages d'assainissement) ;
• Une bonne connaissance de l'outil informatique en général, des outils Office (Word, Excel, PowerPoint) et de l'internet ;
• Une bonne connaissance et expériences du contexte d'exécution des projets urbains au Congo et/ou dans la sous-région.
• La capacité de travailler en équipe, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et prendre des initiatives ;
• Une bonne expression orale et écrite en français ;
• Bonne capacité de communication et de rédaction des rapports ;
• Capacité de travail dans un environnement à fortes contraintes.

5. Composition du dossier de candidature.
• Une lettre de motivation ;
• Un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine des infrastructures urbaines et /ou restructuration des quartiers, renforcement des institutions ; l'exécution de projets de génie civil ou de développement urbain ;
• Une copie des certificats/attestations de travail, attestations de formation, et de tous autres documents justifiant des compétences pour la mission ;
• La copie certifiée conforme des originaux des diplômes.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

6. Durée et lieu de poste
La durée de la mission est de 12 mois. Le poste sera basé à la Cellule d'exécution du Projet à Brazzaville.

7. Date limite de dépôt des candidatures

Le 09 juin 2020 à 12 heures, heure locale.

8. Lieu de dépôt des candidatures
Les dossiers de candidatures doivent parvenir sous pli fermé en trois (03) exemplaires, dont un original et deux (02) copies ou sous forme électronique à l'adresse ci-après, de 08 heures à 14 heures.

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO.
BP 1127 Brazzaville – République du Congo
Tél : (+ 242) 06 956 86 64 ; 05 386 35 32
Fax : (+ 242) 22 81 65 78
Personne responsable : BATOUNGUIDIO
Email : cepdurquapdggt@gmail.com, batoung123@gmail.com

N.B. l'enveloppe extérieure doit porter l'inscription suivante :
«Dossier de candidature au poste «d'ingénieur Junior en Génie Civil» à la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral».
«A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture »

THEATRE NATIONAL DU CONGO

Elle s'appelait Alphonsine Moundélé «La Blanche»

Artiste comédienne ayant marqué l'histoire du Théâtre national du Congo où elle a officié pendant 40 ans, Alphonsine Moundélé est décédée le 29 avril au CHU de Brazzaville d'une crise cardiaque à l'âge de 66 ans. Elle a été portée en terre le vendredi 15 mai dernier, au cimetière de Loukanga 2, au sud de Brazzaville. Peu avant son inhumation, pour cause de pandémie de coronavirus, celle que l'on surnommait «La Blanche» ou «Alpha» a eu droit à un hommage réduit au strict minimum à la morgue municipale. C'était en présence de Mme Emma Mireille Opa Elion, alors directrice générale des Arts et des lettres, et d'une dizaine d'artistes comédiens.

Emma Mireille Opa Elion se recueillant devant la dépouille de la disparue

Cet hommage a été marqué par la lecture des textes de Sylvie Diclo Pomos, Gabriel Mwenè Okoundji, Tchicaya U Tam'si, Guy Menga, etc. assurée, entre autres, par les comédiens Victor Mbila Passi et Gilféry Ngamboulou. Le tout couronné par une standing ovation de l'assistance. Une façon de remercier l'artiste disparue qui, pendant 40 ans, a distillé de la bonne humeur sur les planches non seulement de son pays natal, mais aussi des quatre coins de la planète.

Alphonsine Moundélé

«Alpha, tu incarnais la joie de vivre. Oh oui! la joie de vivre que tu répandais partout où tu partais. Une maman attentionnée et une sœur qui n'hésitait pas à dire ce qu'elle pensait et à remonter les bretelles quand il le faut, passionnée dans tout ce que tu faisais dans les relations fraternelles à la volonté que tu avais, celle d'élever tes petits-fils dans le respect des traditions et des conditions sociales qui régissent la vie d'un être humain. Diable-Rouge du théâtre, chevronnée qui a offert 40 ans de sa vie dans ce métier qui te collait comme une seconde peau. Ta vie aurait-elle été un théâtre? On dirait bien que oui, car cela se ressentait même dans ta vie au quotidien, tes gestes, tes mines et ton sourire et même ta mort est un coup de théâtre…», a affirmé, dans l'oraison funèbre, Délicia Paule Ekibat, journaliste à Télé Congo et nièce de la disparue.

«Je garde un grand souvenir qui est tout récent. On a été à Madingou, c'est le dernier spectacle qu'on a eu à jouer avec elle. Parce qu'on était au nombre de quatre. Là-bas, vous savez, Ma Moundélé, quand les gens voient une dame avec des cheveux teintés, ils se font des idées. Donc là-bas, les gens ne faisaient que la regarder par son style. Moi, je ne faisais que rigoler. Ma Moundélé avait une teinte qui éblouissait les gens qui ne la connaissaient pas qui était-elle vraiment. Cette maman, je l'ai connue au CFRAD (ndlr: Centre de formation et de recherche en art dramatique), en 2002, elle a été ma doyenne, elle le restera, même si elle est partie, parce qu'elle est vraiment gravée fort dans mon cœur. J'ai beaucoup de souvenirs d'elle», a témoigné Raïssa Nzitoukoulou, membre du Théâtre national congolais.

Et Emma Mireille Opa Elion d'ajouter: «Le Théâtre national congolais vient de perdre une star, une tête étoilée, une artiste membre des Diables-Rouges du théâtre congolais. Après plus de 40 ans de service sur les planches du Congo et à travers le monde, jusqu'au 7 mars, par sa voix, elle a émerveillé la population de Madingou, dans la pièce de théâtre ''Seule la lutte libère'' de ma modeste personne. Ce matin, nous sommes tous tristes. C'est une étoile qui s'en va, c'est une lumière qui s'éteint. Mais l'artiste ne meurt pas. Elle continuera à vivre par ses œuvres».

Née le 10 octobre 1954, Alphonsine Moundelé, mère de cinq enfants, s'est illustrée dans plusieurs pièces: «La marmite de Koka mbala» de Guy Menga, «Le jour où Siméon sortira» de Jean Felhyt Kimbirima, «Nganga Mayala» de Ferdinand Mouangassa, pour ne citer que celles-là.

Sa dernière prestation remonte au 7 mars 2020, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, à Madingou, dans le département de la Bouenza. Ce jour-là, elle a incarné Zenga Zenga dans la pièce «Seule la lutte libère» d'Emma Mireille Opa Elion.

Véran Carrhol YANGA

DIRECTION GÉNÉRALE DES ARTS ET DES LETTRES

Marcel Ipari nommé directeur général par intérim

Il succède à ce poste à Mme Emma Mireille Opa Elion. La cérémonie de passation de témoin, sous les auspices d'Emmanuel Douma, directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts, s'est déroulée à Brazzaville mardi 19 mai dernier, en présence des représentants du ministre et des agents évoluant dans cette entité administrative dudit ministère.

Enseignant au département d'histoire de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (Université Marien Ngouabi), Marcel Ipari est un fin connaisseur de la maison culture, puisqu'avant sa nomination le 11 mai 2020, il a occupé les fonctions de directeur du Musée national.

Mireille Opa, directrice générale sortante des arts et des lettres, a présidé aux destinées de cette direction de 2017 à 2020. Elle s'est réjouie de quitter ses fonctions avec le sentiment d'avoir accompli sa mission. Elle a en outre fait savoir qu'à son arrivée, la direction des arts et des lettres n'avait pas de local digne de ce nom, aujourd'hui, elle dispose d'un siège bien équipé, permettant aux agents de travailler dans de bonnes conditions.

Seulement, l'opinion s'interroge sur le limogeage de la directrice générale sortante qui parait comme une sanction alors qu'en même temps, la hiérarchie loue son dynamisme pendant la passation de service. «Un coup de tonnerre dans un ciel serein», fait savoir un observateur. A travers cette destitution, d'aucuns établissent un lien avec sa nomination en avril dernier par la ministre de la Santé en qualité de membre de la sous-commission presse écrite et audiovisuelle, notamment en charge de la production des sketchs, chansons et autres, pour la mobilisation dans lutte contre la COVID-19. Des allégations balayées par Emmanuel Douma, directeur de cabinet du ministre de la culture qui estime que, «rien ne lui est reproché. Les hommes passent, mais l'administration reste. Quand on est nommé à un poste de responsabilité, il faudrait s'attendre à le quitter un jour...le ministère ne lui reproche rien du tout.», a-t-il conclu.

Marcel Ipari

Marcel Ipari ancien du ministère de la culture, mais nouveau à la direction des arts et des lettres, à tout d'abord félicité son prédécesseur pour le travail abattu, et entend poursuivre le programme en cours d'exécution et consulter, au besoin, madame Opa pour certaines orientations relatives à l'avancement de la direction.

Gaule D'AMBERT

Banque des Etats de l'Afrique Centrale — Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02

Appel d'offres régional ouvert n°88/ BEAC/DGE-DSI/AORO/Bien/2020 pour la fourniture de divers équipements CISCO

Dans le cadre de son plan de réforme et de modernisation, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite s'arrimer aux meilleures pratiques internationales sur la sécurité des systèmes d'information, de télécommunications et sur le plan de continuité d'activités afin de mettre aux normes l'ensemble de son réseau informatique.

A cet effet, elle invite, par le présent appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation — CGAM, 14è étage, porte 1412
: 736, Avenue Monseigneur Vogt – B.P.: 1917, Yaoundé - Cameroun
Téléphone: (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60; postes 5452 ou 5403
Fax: (+237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris, sur rendez-vous, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du COVID-19 ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission, sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) F. CFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 11 juin 2020, à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE, 15è étage, porte 15.01
736, Avenue Monseigneur Vogt
: 1917, Yaoundé - Cameroun
Les soumissions seront ouvertes en une phase le jeudi 11 juin 2020, à 13 heures précises, aux Services Centraux
de la BEAC, à Yaoundé.

Yaoundé, le 30 avril 2020

Le Président de la Commission

SOLIDARITE

Face à la crise sanitaire, la FECOFOOT joue collectif

La Fédération congolaise de football (FECOFOOT) a apporté, comme promis, sa contribution au Fonds national de solidarité institué par le Gouvernement, en remettant mardi 26 mai 2020 un important chèque de 12 millions de francs CFA au ministre délégué au budget, Ludovic Ngatsé. Une belle initiative qui, espère son président Jean-Guy Blaise Mayolas, va aider à vaincre la terrible maladie à coronavirus.

La FECOFOOT remettant son chèque

L'instance dirigeante du football congolais se montre donc très active dans le combat contre le Covid-19. En mars dernier déjà, elle s'était mobilisée avec quelques footballeurs internationaux, pour tacler ce virus invisible via une vidéo de sensibilisation aux gestes-barrières.

Entre-temps, ayant relevé la nécessité d'accompagner les clubs en cette période difficile, la FECOFOOT a remis aux clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 des chèques pour faire face, eux-aussi, à la crise sanitaire. Les clubs de Ligue 1 ont reçu chacun un chèque de 1 million de francs CFA, pour soutenir à hauteur de 50.000 francs CFA les joueurs mis en chômage à cause de la pandémie, tandis que ceux de Ligue 2 ont bénéficié chacun d'un chèque de 500.000 francs CFA. D'autres acteurs ont bénéficié également de l'appui financier fédéral, notamment la Ligue nationale, les ligues départementales, les membres des commissions spécialisés, les joueurs et joueuses de l'équipe nationale évoluant au pays, une partie de la presse sportive, etc.

On le voit, le match contre la COVID-19 se poursuit tout autour de la planète, même si dans la plupart des pays les championnats sont arrêtés. Le monde du ballon rond ne ménage pas ses efforts pour le remporter. Les aides des fédérations abondent pour soutenir les malades et divertir les fans qui, selon les pays, vivent soit en mode confinement, soit en déconfinement.

Jean ZENGABIO

RETROSPECTIVE DOULOUREUSE

Ils nous ont quittés...

La maladie ne laisse guère de répit au monde sportif congolais. Des sportifs sont décédés encore ces derniers temps, parfois dans l'anonymat, loin des clameurs des enceintes sportives qu'ils ont enflammées. Les derniers en date sont Rufin Malonga, Guy-Patrick Epéni, Albert Mboussa et Franck Itoua Letsotso.

Rufin Malonga est un ancien footballeur. Il est mort à son domicile de Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, d'après certains témoignages qui n'indiquent ni la nature de la maladie ni la date exacte de son décès.

Rufin Malonga

Guy-Patrick Epéni

Joueur véloce, il s'est révélé dans son club d'origine, FC Kahunga, puis dans la défunte AS Bantou "Monsieur technique", à partir de 1971. Jouant à tous les postes de l'attaque, il y est resté jusqu'en 1985. Pour embrasser la carrière d'entraîneur. Ce métier, il l'a exercé dans maints clubs : Kahunga, Diables-Noirs, CARA, etc. Le grand buteur qu'il fut, a eu aussi le bonheur de porter le maillot national sous l'ère Maurice Ondjolet "FOM", en 1977. Son inhumation a eu lieu samedi 23 mai 2020.

La famille du handball, elle, est frappé doublement par les décès de Guy-Patrick Epéni et Franck Itoua-Létsotso, le premier le 9 mai à l'hôpital de Talangaï, le second le 19 mai au CHU-B.

Guy-Patrick Epéni a été joueur d'Etoile du Congo et d'Inter Club avant de devenir dirigeant fédéral, puis président de la Ligue de Brazzaville qu'il a dirigée pendant plus de quatre ans. Franck Itoua-Létsotso fait partie de la crème des entraîneurs congolais. Il a dirigé l'Etoile du Congo, vainqueur de plusieurs titres nationaux et continentaux. De même, il a été sélectionneur des Diables-Fouges dames, l'équipe nationale du pays.

Le monde du basket-ball, quant à lui, perd Albert Mboussa, décédé le 16 mai au CHU-B, cinq jours après une accident vasculaire-cérébral ! Celui que l'on appelait affectueusement "Capi Mboussa" fut vice-président de la Fédération congolaise de basket-ball (FECOKET) jusqu'en 2016. Il avait commencé sa carrière dans BCO (Basket Club de Ouenzé) devenu CARA. Ancien international et ancien entraîneur de l'équipe nationale masculine,

Albert Mboussa

puis directeur technique national. Une légende de la balle au panier!

La rédaction sportive de "La Semaine Africaine" adresse toutes ses condoléances et une pensée émue à leurs familles.

G.-S.M.

PORTRAIT

Guillaume Ilunga : entraîneur de football devenu bourgmestre

L'ancien entraîneur des Diables-Noirs, de l'AC Léopards de Dolisie et de plusieurs équipes de son pays d'origine, la RDC, filtre désormais avec la politique, après une carrière bien remplie. Il est l'actuel bourgmestre (maire) de la commune de Barumbu, à Kinshasa depuis 2009.

Lorsque Guillaume Ilunga s'est décidé à embrasser la Faculté de pharmacie à l'Université de Kinshasa, au terme de ses humanités à l'Institut technique agricole de Dilolo, au Katanga, il ne s'attendait pas à devenir plus tard un "thérapeute" des sportifs. Devenu entraîneur, il a eu la lourde charge de veiller sur les performances des équipes qu'il a entraînées. Strict, rigoureux, il ne badinait pas avec la discipline. Aimé et respecté par ses athlètes et collaborateurs, il savait se montrer sympathique à ceux qui se pliaient aux directives des équipes. Très sollicité par les staffs dirigeants des clubs des deux Congo, il était souvent contraint de consacrer beaucoup plus de temps à ces équipes qu'à son foyer. Guillaume Ilunga a aussi suivi des formations en bureautique et en leadership, au terme de ses études universitaires.

Du football amateur, il a fini par muer sa passion de football contractée depuis l'enfance en passion. Il démarre sa carrière de footballeur dans Wadile Mfumu de Likasi, avant de se retrouver dans Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi, puis dans l'AS

Guillaume Ilunga Sefu

Dragons de Kinshasa. Puis, il sera transféré au Portugal où il jouera dans Maya et Victoria Guimarès. Peu après, il va raccrocher pour se convertir en entraîneur dans son pays. Il aura à sa charge plusieurs équipes : DCMP en 2000; AS V Club en 2001. AS Cilu de Lukala (Bas-Congo) en 2003; AS Dragons.

La série va continuer au Katanga en 2007 avec le FC Saint-Eloi Lupopo. En 2008, il rallie Maniema Union, de 2009 à 2010, Lubumbashi Sport. Son riche parcours attire les Diables-Noirs de Brazzaville qui le sollicitent pour prester de 2010 à 2011, avant de repartir en RD Congo pour coacher Dauphins Noirs de Goma, mais aussi MK de Kinshasa.

Revenu à Brazzaville, il réintègre Diables-Noirs, de 2013 à 2014, et opte par la suite pour l'AC Léopards de Dolisie de 2015 à 2016.

Comme entraîneur, Guillaume Ilunga a remporté plusieurs titres tant à Kinshasa, à Brazzaville qu'à Dolisie. En 2002, il participe à la Coupe des vainqueurs de coupe avec l'AS V Club de Kinshasa. En 2004, la Coupe du Congo (RDC) et la Coupe de l'UNIFAC avec l'AS Cilu. En 2007, il conduit Saint-Eloi Lupopo aux 8è de finale de la Champions league africaine, et à la Coupe de la CAF en 2008. En 2011, à Brazzaville, il est sacré champion du Congo avec Diables-Noirs, avant de réussir le doublé avec l'AC Léopards de Dolisie. En 1999, il devient sélectionneur principal des Léopards juniors (RDC) après avoir dirigé l'équipe espoir/hommes. Il a aussi été sélectionneur adjoint de l'équipe nationale A' de ce pays. Tout ce travail réalisé par Guillaume Ilunga est le fruit de ses nombreuses participations aux stages de formation organisés en RDC et à l'étranger par la FIFA.

Celui que les intimes appellent affectueusement "Grand coach" entend mettre sur pied, dans les prochains jours, des cadres d'envergure en ce qui concerne l'encadrement des jeunes congolais. Toutefois, il n'a pas totalement divorcé d'avec le football. Quand le temps le lui permet, il ne manque pas de se rendre au stade, mais aussi de donner son avis sur cette discipline.

Alain-Patrick MASSAMBA

Avis du recrutement d'un Responsable administratif et financier

Un projet spécialisé dans la protection de l'environnement recherche un(e) Responsable administratif et financier (H/F).

Être engagé(e) et prêt à travailler sous pression. Avoir une connaissance approfondie dans la gestion d'un projet financé par l'Union Européenne et une parfaite connaissance des logiciels comptable, notamment TOMPRO. Titulaire d'un BAC+3 en comptabilité et gestion et avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans un poste similaire. Le candidat(e) retenu(e) travaillera sous la direction de la coordination du projet. CV, lettre de motivation et attestation à envoyer à l'adresse :
E-mail : recrutement2016congo@gmail.com.

ANNONCE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE-TCHICAYA, Téléphone: (242) 06 632 40 06/E-mail : andrenaveck9@gmail.com

Aux termes d'une décision collective prise par devant Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire, en date du treize mai deux mille dix-neuf, folio 057/10 n° 187,

Les associés de la société «SHANGHAI FAREAST INTERNATIONAL SHIPPING AGENCY», en sigle «F.E.I.S.A.», Société A Responsabilité Limitée, au capital de 2.000.000 F. CFA, ayant son siège est situé à Pointe-Noire, quartier Loandjili Faubourg, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM CG-PNR 18 B 134;

Ont procédé à:

La cession de la totalité de cent parts composant le capital social de ladite société à Monsieur Amedé De Dorgelès MAKAYA (34 parts sociales), Monsieur SHI DAWEI (33 parts sociales) et Madame YAO LING (33 parts sociales).

Et Monsieur Amedé De Dorgelès MAKAYA a été nommé gérant en remplacement de Monsieur Fernandez Rod Popov BAYI-DIKILA, démissionnaire.

Puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM CG-PNR 18 B 134.

Pour avis,
Le Notaire.

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°008/DURQuaP/2020
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DU CONTROLE-SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX EAU ET ELECTRICITE A BRAZZAVILLE ET POINTE NOIRE (PROGRAMME PRIORITAIRE).

N° de Prêt : BIRD 8588-CG
N° de référence : CG-DURQuaP-064-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Contrôle-supervision des travaux de réhabilitation des réseaux eau et électricité à Brazzaville et Pointe-Noire (programme prioritaire)».

2. Les services de consultant («Services») sans être exhaustifs, consistent à :
• Coordonner le chantier en vue d'assurer l'avancement normal et rationnel des travaux ;
• Délivrer toutes les autorisations écrites (journal de chantier et cahier de chantier) pour tout commencement et reprise des opérations de mise en œuvre prévues au marché ;
• Elaborer toute solution technique alternative en vue de résoudre un problème nouveau qui pourrait se présenter, ou compléter le cas échéant les documents contractuels en collaboration étroite avec la CEP DURQuaP ;
• Contrôler le respect des conditions administratives et techniques au marché y compris les plannings d'exécution des travaux fournis par l'entreprise ;
• Contrôler l'application des mesures de protection de l'environnement prévues au marché travaux afin d'éviter les impacts négatifs des activités de réhabilitation.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références attestées de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode «Qualification de Consultants «QC» telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 12 juin 2020 à 12 h 30 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 –
Brazzaville – République du Congo.
Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 /06 667 22 29
Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO. -

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°005 / DURQuaP /2020
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ACTUALISATION DES DEUX (02) NOTICES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) RELATIVES AUX TRAVAUX DE VOIRIES PHASE I POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VOIRIES PAR PAVAGE ET ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES DE LA PHASE II A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE.

N° de Prêt : BIRD 8588-CG
N° de référence : CG-DURQuaP-108-SC-QC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Actualisation des deux (02) Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) relatives aux travaux de voiries phase 1 pour les travaux de construction des voiries par pavage et assainissement et drainage des eaux pluviales de la phase 2 à Brazzaville et à Pointe-Noire».

2. Les services de consultant («Services») consistent à : (i) - faire la revue de la documentation, particulièrement celle des rapports des NIES relatives à la construction des voiries de la première phase de Brazzaville et de Pointe Noire, (ii) - relever et mettre à jour les différents points identifiés dans les deux (02) NIES de la phase 1 pour lesquels, les données ou les informations sont dépassées ou nécessitent une actualisation, (iii) réaliser une visite des sites de projet et particulièrement des 20km des voiries retenues y compris des exutoires pour l'aménagement en phase2, (IV) identifier, analyser les impacts tant positifs que négatifs possibles sur l'environnement et la population que pourraient engendrer les travaux l'aménagement par pavage de 20 km des voiries structurantes, ainsi que l'assainissement et le drainage des eaux pluviales dans sa deuxième phase, (V) proposer des mesures de bonification des impacts positifs et de suppression, d'atténuation ou de compensation des impacts négatifs y relatifs et (VI) élaborer deux Plans de Gestion Environnementale et sociale (PGES), prenant en compte les exutoires retenus et comprenant des mesures de mitigation et un budget afférent.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants qualifiés («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants doivent fournir des renseignements sur leur expérience et leurs qualifications pour exécuter les services pressentis. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode «Qualification de Consultants «QC)» telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 12 juin 2020 à 10 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP: 14 729 –
Brazzaville – République du Congo.
Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 /06 667 22 29
Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO. -

#avotresoif
Vival®
Eau Minérale Naturelle
Respectons les gestes barrières
et restons bien hydraté pour
notre santé !
info@itecongo.com
www.itecongo.com
BZV : 06 606 11 11
PNR : 03 306 11 11